

Coronavirus
45 nouveaux cas confirmés
et **20 décès** en Algérie

Lire page 16

Confinement
Les règles respectées à 95 %
dans les wilayas concernées

Lire page 16

RESTEZ CHEZ
VOUS

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Éducation nationale
Report des examens d'attestation
de niveau pour les apprenants
à distance

Lire page 16

Quotidien National d'Information - 9^e Année - Mercredi 8 avril 2020 - 14 Chaâbane 1441 - N° 2368 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

75 000 morts, plus de 1,3 million de cas confirmés

Le Covid-19 continue ses ravages, malgré le confinement de la moitié de la planète



Lire page 4



Pandémie du Covid-19

L'État traque la spéculation et le commerce illégal

En cette conjoncture sanitaire difficile que traverse le pays, certains commerçants ont mis à profit cette aubaine afin d'augmenter les prix de produits de large consommation et ce, en dépit de toutes les mises en garde adressées par les Pouvoirs publics. Cet état de fait a amené les services de contrôle du ministère du Commerce, en coordination avec les différents corps de sécurité à traquer les spéculateurs pour venir à bout de ce genre de pratiques illégales. À cet effet, plusieurs réseaux ont été démantelés ces derniers jours et des quantités de produits alimentaires et sanitaires ont été saisis dans différentes régions du pays, ce qui laisse supposer que les autorités sont déterminées à combattre la spéculation et le commerce illégal. En parallèle, le ministère du Commerce a facilité aux grossistes des produits alimentaires l'obtention d'une licence provisoire leur permettant d'exercer leurs activités sans être soumis aux procédures de contrôle et de saisie de leurs stocks et dépôts non encore déclarés.

Lire page 3

Lutte antiterroriste

Découverte d'un pistolet-mitrailleur et de trois bombes de confection artisanale à Boumerdès et Djelfa

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et saisi, avant-hier, suite à une opération de fouille et de ratissage menée à Boumerdès - 1^{re} Région militaire (RM), un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Djelfa, trois bombes de confection artisanale». Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement combiné de l'ANP «a intercepté, à Aïn Defla - 1^{re} RM, cinq narcotrafiquants et saisi 24,235 kg de kif traité, alors que des éléments de la gendarmerie ont appréhendé quatre narcotrafiquants en leur possession 9,900 kg de la même substance à Relizane - 2^e RM», relève le communiqué, ajoutant que des éléments de la gendarmerie «ont arrêté, lors de deux opérations distinctes menées à El Tarf et Jijel - 5^e RM, quatre trafiquants de drogues et saisi 2762 comprimés de psychotropes». D'autre part, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset, Aïn Guezam et Bordj Badji Mokhtar - 6^e RM, vingt individus et saisi



trois fusils de chasse, des outils de détonation, un camion, 13 véhicules tout-terrain, 25,850 tonnes de denrées alimentaires et 9500 litres de carburants, en plus de 19 groupes électrogènes, 13

marteaux-piqueurs, deux détecteurs de métaux et 1,347 tonne de mélange d'or brut et de pierres, alors que 46 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset».

Constantine

Saisie en mars dernier plus de 2 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation

Une quantité de 2,143 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation d'une valeur marchande d'un million de dinars a été saisie pendant le mois de mars dernier dans la wilaya de Constantine. Les contrôleurs de qualité et de la répression des fraudes ont effectué durant la même période 3859 interventions qui se sont soldées par l'établissement de 183 contraventions et de 182 procès-verbaux (PV), a précisé le chef du service de la qualité et de la répression des fraudes, Abdelghani Bounaâs, relevant que les services commerciaux ont intensifié leur sorties en terrain au cours de cette période marquée par des appels à la limitation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du «Covid-19» et le rush des citoyens sur les produits alimentaires. Aussi, 27 échantillons de produits de large consommation ont été également prélevés pour analyses microbiologiques. Le manque d'hygiène, l'absence de certificat de garantie et la proposition à la vente des produits avariés et non conformes figurent parmi les «délits graves» signalés par les brigades de contrôle. Aussi, et au cours du même mois, les brigades spécialisées dans le contrôle des pratiques commerciales ont réalisé 2138 interventions qui se sont soldées par le recensement de 445 infractions donnant lieu à l'établissement de 442 PV, a ajouté le représentant local de ce secteur. Au total, 169 locaux commerciaux répartis entre les différentes communes de la wilaya ont été également proposés à la fermeture par les mêmes services.

Tizi-Ouzou

Saisie de 71 quintaux de viandes blanches avariées

Une quantité de 71 quintaux (qx) de viandes blanches avariées a été saisie, avant-hier, par les éléments de la 4^e sûreté de Tizi-Ouzou, dans un commerce du chef-lieu de wilaya. Cette marchandise, à savoir du poulet congelé et dont la date limite de consommation est

dépassée, a été découverte dans un entrepôt frigorifique appartenant à un propriétaire d'un fast-food et se trouvant à la nouvelle ville, lors d'une opération de contrôle menée conjointement avec les services de la direction du Commerce de la wilaya et du bureau d'hygiène

communal. Ce produit avarié a été détruit et une procédure judiciaire a été introduite contre le mis en cause dans cette affaire. Par ailleurs, et dans le cadre des ces mêmes opérations de lutte contre la fraude et la spéculation, les services de la sûreté de daïra de Larbaâ

N'Ath Irathen, ont saisi, dans un dépôt, sis au niveau de cette même ville, un total de 183 unités de produits alimentaires et de détergents, périmés et qui étaient destinés à la commercialisation, le propriétaire de ce dépôt a fait l'objet d'une procédure judiciaire.

Lutte contre la spéculation

Pas moins de 218 personnes arrêtées et une importante quantité de produits alimentaires saisie en 48 heures

Les unités de la Gendarmerie nationale ont procédé, durant les dernières 48 heures, à l'arrestation de 218 personnes et à la saisie d'une importante quantité de produits alimentaires, de nettoyage et de désinfection. «L'opération intervient dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le monopole et la fraude dans les produits alimentaires de large consommation et vise à mettre fin aux pratiques criminelles abjectes des individus qui exploitent la conjoncture actuelle marquée par la propagation de l'épidémie du «Covid-19». Les unités de la GN ont ainsi saisi «40 tonnes et 71 kg de produits alimentaires, 19 tonnes et 540 kg de son, 2 tonnes et 500 kg d'engrais phosphatés, 271 bouteilles d'eau de Javel, 242 flacons de solutions hydro-alcooliques et 291 flacons de liquide aromatisé». Dans ce cadre, la GN invite les citoyens à «participer activement à la lutte contre les différents types de criminalité en signalant sans délai toute opération spéculative, monopolistique ou frauduleuse et toute infraction ou atteinte à l'intérêt public», rappelant les supports technologiques mis à leur disposition à cet effet, à savoir son numéro vert 10 55 et le site de Pré-Plaintes et renseignements en ligne (PPGN.MDN.DZ).

El Tarf

Saisie de 157 bidons d'huile de table et près de 25 quintaux de produits alimentaires destinés à la spéculation

Les services de la sûreté de daïra de Larbi-Ben M'hidi dans la wilaya d'El Tarf ont saisi 157 bidons d'huile de table ainsi que près de 25 quintaux (qx) entre semoule, farine et sucre, destinés à la spéculation. Les services de police sont parvenus à récupérer cette marchandise, au niveau d'un dépôt appartenant à un commerçant de la ville de Larbi-Ben M'hidi, a ajouté le commissaire principal Mohamed-Karim Labidi, relevant que cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des actions de lutte contre les pratiques spéculatives en raison de la conjoncture actuelle marquée par les appels à la limitation des

déplacements. Ainsi, 157 bidons d'huile de table de 5 litres, 8,5 qx de sucre, 11,1 qx de farine et 3,5 qx de semoule, découverts stockés chez ce vendeur dans la perspective de les proposer à des prix spéculatifs, ont été saisis par les services de police. Le commerçant contrevenant a été, aussitôt, appréhendé et un dossier judiciaire a été élaboré, dans le cadre des poursuites devant être prises à son encontre par le tribunal correctionnel de Dréan, Les opérations de contrôle inopinées des commerçants proposant des produits de large consommation ont été intensifiées à travers la wilaya, au cours de cette période.

Blida

Saisie de 10 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation

La brigade territoriale de la gendarmerie de Larbaâ (Est de Blida) a opéré une saisie de 10 quintaux (qx) de viandes blanches impropres à la consommation. Selon un communiqué de ce corps sécuritaire, les éléments de la brigade territoriale de Larbaâ ont procédé, en coordination avec la brigade de sécurité et d'intervention, au titre des patrouilles de surveillance effectuées au niveau des

barrages de contrôle routier, à l'interpellation de deux camions chargés de viandes blanches (poulet). Une fois ces camions fouillés, est-il ajouté, il s'est avéré qu'ils transportaient 10 qx de viandes blanches, dont l'examen, par le médecin vétérinaire, a démontré qu'elles étaient impropres à la consommation. La marchandise saisie a été détruite au niveau de la décharge

publique de Larbaâ. D'après le même document, deux personnes, de 31 et 39 ans, ont été arrêtées à l'issue de cette opération, pour les chefs d'accusation d'«absence de la date et de l'heure de l'abattage de la marchandise», «infraction aux règles d'hygiène sanitaire des produits alimentaires», et «non-possession d'une attestation sanitaire délivrée par un vétérinaire».

Pandémie du Covid-19

L'État traque la spéculation et le commerce illégal

En cette conjoncture sanitaire difficile que traverse le pays, certains commerçants ont mis à profit cette aubaine afin d'augmenter les prix des produits de large consommation et ce, en dépit de toutes les mises en garde adressées par les Pouvoirs publics.

Cet état de fait a amené les services de contrôle du ministère du Commerce, en coordination avec les différents corps de sécurité à traquer les spéculateurs pour venir à bout de ce genre de pratiques illégales. À cet effet, plusieurs réseaux ont été démantelés ces derniers jours et des quantités de produits alimentaires et sanitaires ont été saisis dans différentes régions du pays, ce qui laisse supposer que les autorités sont déterminées à combattre la spéculation et le commerce illégal. En parallèle, le ministère du Commerce a facilité aux grossistes des produits alimentaires l'obtention d'une licence provisoire leur permettant d'exercer leurs activités sans être soumis aux procédures de contrôle et de saisie de leurs stocks et dépôts non encore déclarés. Face à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus et la suspension de l'activité de plusieurs notaires et huissiers de justice, «il suffira aux grossistes de formuler une demande portant déclaration de tous les locaux utilisés pour le stockage de leurs marchandises, jointe à une photocopie de registre de commerce, afin d'obtenir des services du commerce au niveau des différentes wilayas, une licence provisoire attestant la propriété des locaux, en attendant le parachèvement des procédures juridiques en vigueur, une fois la situation revenue à la normale», avait précisé, le ministre du secteur, Kamel Rezig. Il a relevé, dans ce sens, que plusieurs commerçants «intègres» qui n'avaient pas finalisé les procédures légales de déclaration de leurs dépôts supplémentaires, ont subi les mesures de contrôle voire de saisie par les agents de commerce et les services de la Gendarmerie nationale. Ces saisies, a-t-il expliqué, sont intervenues dans le cadre d'une opération d'envergure lancée par le secteur du Commerce et les services de sécurité pour lutter contre la spéculation, la fraude et le monopole par «des pseudo-commerçants, et qui a donné lieu à la constatation de beaucoup de contraventions. Cependant, a-t-il admis, il existe parmi ces contrevenants des commerçants honnêtes qui possèdent des dépôts et des locaux qu'ils n'avaient malheureusement pas déclarés, rappelant que la procédure légale exige du commerçant de gros la fourniture des copies de l'acte de location ou de propriété et du document attestant la qualité de commerçant, délivré par un huissier de justice et des documents de contrôle fournis par l'administration du commerce. Pour le ministre, «les actions opérées par les services du secteur en collaboration avec les services de sécurité, sont 100% légales, en ce sens que les grossistes n'avaient pas protégé leurs activités à travers la déclaration, d'où la difficulté de faire la distinction entre spéculateurs et commerçants honnêtes. Le ministère du Commerce a souligné encore que la licence provisoire évitera au commerçant toute accusation de spéculation pour peu qu'il justifie son activité par un registre de commerce, affirmant, par ailleurs, que les décentes de contrôle et la lutte contre les spéculateurs se poursuivront. Les grossistes étant le maillon principal dans la chaîne d'approvisionnement, des mesures ont été prises en coordination avec les walis afin de maintenir ouverts les marchés de gros des légumes et fruits de Boufarik, de Bougara (Blida), de Khemis El Khechna (Boumerdès), Attatba et les



Eucalyptus (Alger) pour assurer l'approvisionnement des dix wilayas du Centre du pays», a précisé Kamel Rezig. À ce propos, le ministre a salué les efforts déployés par les walis et qui ont permis aux commerçants d'accomplir leur mission, ce qui a contribué à la stabilité des prix qui sont plus au moins «acceptables» aux marchés du gros et du détail après la flambée enregistrée. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait chargé le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire de guetter, en coordination avec les ministères du Commerce et de l'Agriculture, les spéculateurs et de prendre les mesures nécessaires à leur encontre, dont la mise sous scellés de leurs entrepôts et locaux et leur signalement à travers les médias avant de les déferer à la justice. Ceci, au moment où les campagnes de sensibilisation contre le coronavirus se poursuivent à travers les différentes wilayas avec la participation de la société civile et ce, parallèlement à l'opération de désinfection des structures et installations publiques et privées. Les caravanes de prévention et de sensibilisation continuent ainsi de sillonner tout le pays afin d'inciter les citoyens à rester chez eux et à respecter les conditions de la «quarantaine», ainsi que les règles d'hygiène, en se lavant les mains régulièrement et en prévoyant une distanciation sociale d'un mètre entre eux, de même que d'éviter les rassemblements de plus de deux personnes. C'est le cas, notamment de plusieurs associations et organisations nationales qui ont appelé les citoyens à contribuer avec les autorités locales aux opérations de service public, au vu du développement de la situation sur le coronavirus. Tout en insistant sur les mesures préventives nécessaires et en soulignant l'importance des opérations de sensibilisation et de prévention, tout comme les opérations de solidarité en direction des citoyens, ces organisations ont tenu à saluer les dernières décisions prises par les hautes autorités du pays pour faire face au coro-

navirus et exprimé leur appui aux décisions du Haut Conseil de sécurité présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui s'inscrivent dans le cadre de la préservation de la santé des citoyens pour réduire la propagation de la pandémie. À cet effet, les services de la wilaya de Blida ont annoncé la prise d'une somme de mesures liées au confinement total imposé à la wilaya, et portant sur la garantie de la disponibilité de tous les besoins de base nécessités par les citoyens, en vue d'éviter toute perturbation. Selon un communiqué rendu public par les mêmes services, les mesures prises assurent, notamment, une couverture sanitaire aux citoyens, à travers la pérennité du fonctionnement des services de Santé et de leur encadrement médical. Les personnels de Santé bénéficient, à ce titre, d'autorisations spéciales afin d'assurer leur présence sur leur lieu de travail. Les mêmes mesures portent sur la continuité du service au niveau des pharmacies et des commerces d'alimentation générale et des produits d'hygiène, en préservant leur circuit de production et de distribution. À cela s'ajoute, l'octroi d'autorisations de transport de matières premières au profit des centres de production, dans le but de garantir l'approvisionnement du marché, et ce, parallèlement, au maintien des points de vente ouverts, pour renforcer la vente directe des produits au niveau des quartiers et cités.

Sachant que la mesure englobe tous les produits alimentaires de base, dont les fruits et légumes, lait et viandes. Le communiqué souligne, en outre, que la sortie des citoyens hors de leur domicile est soumise à «une raison justifiée», avec la condition que la sortie soit réduite à un seul membre de la famille pour les besoins quotidiens. La présentation d'une attestation de l'état civil est préférable, dans le cas d'un examen de la situation par les services concernés.

T. Benslimane

Coronavirus

La DGSN lance un flash de prévention sur ses plates-formes officielles de communication



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a lancé via ses plates-formes officielles de communication (réseaux sociaux et médias), un flash de sensibilisation sur les méthodes de prévention contre les risques de propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) en mettant l'accent sur l'impératif respect des consignes de prévention afin de faire face à cette pandémie. «Ce flash de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du renforcement des efforts de sensibilisation consentis par les différents services opérationnels de la DGSN,

outre, les différents partenaires sécuritaires et les Autorités officielles, dans le souci de préserver la santé publique et de garantir la sécurité des citoyens à travers l'ensemble du territoire national», a indiqué, avant-hier, un communiqué de la DGSN. Par ailleurs, la DGSN appelle, via son site officiel et ses pages sur les réseaux sociaux, l'ensemble des citoyens à «l'impératif respect des mesures préventives pour endiguer la propagation du «Covid-19», a conclu la source.

N. I.

75 000 morts, plus de 1,3 million de cas confirmés Le Covid-19 continue ses ravages, malgré le confinement de la moitié de la planète

Le nouveau coronavirus continue d'effrayer la planète avec un bilan de plus de 1,3 million de cas confirmés et plus de 75 000 morts, alors que la moitié de la population mondiale, est confinée pour freiner la propagation de la pandémie de Covid-19.

Apparu en décembre dernier en Chine, le Covid-19 a plongé le monde dans une crise sanitaire sans précédent. Ainsi, le bilan humain a grimpé mardi à 75 542 morts à travers le globe, dont près des trois quarts en Europe, selon des sources officielles. Plus de 1 351 000 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 191 pays et territoires depuis le début de l'épidémie. L'Europe, le continent le plus frappé par la pandémie, espérait une confirmation de la lueur d'espoir du week-end, lorsque le nombre de décès avait baissé dans les deux pays en première ligne, l'Espagne et l'Italie. Mais le bilan est reparti ces dernières 24 heures à la hausse en Italie avec 636 nouveaux décès. L'Italie comptabilise au total 16 523 morts, l'Espagne 13 798 décès alors que la France a dénombré 8 911 pertes en vies humaines. Et la maladie continue de faire rage aussi dans le Vieux continent après que le Royaume-Uni est devenu lui aussi un des pays européens les plus affectés par le Covid-19, avec 5 373 morts (51 608 cas). Ainsi les Britanniques sont sous le choc surtout que leur Premier ministre, Boris Johnson, testé positif au nouveau coronavirus le 27 mars, a été placé en soins intensifs ce lundi. Il a reçu de l'oxygène mais ne se trouve pas sous respirateur, a précisé un ministre. Le chef de la diplomatie Dominic Raab a été chargé de remplacer Johnson, seul chef d'Etat ou de gouvernement d'une grande puissance à avoir été contaminé par le Covid-19. Quant à la Chine d'où est partie l'épidémie du nouveau coronavirus en décembre 2019, le pays n'a recensé aucun nouveau décès de la maladie au cours des dernières 24 heures, selon les autorités, trois mois après le premier mort enregistré dans ce pays et un bilan officiel de

3331 morts au total. Wuhan, la ville de 11 millions d'habitants au centre du pays où le virus a fait son apparition, doit lever aujourd'hui sa quarantaine entamée le 23 janvier. En revanche, les Etats-Unis, demeurent le pays le plus touché par le Covid-19 quant au nombre de cas, avec 368 449 contaminations officiellement recensées, dont 10 993 décès. D'autres pays des quatre coins du monde continuent d'enregistrer des cas de contamination ou des décès liés au Covid-19 : le Moyen-Orient 4083 décès (81 952 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 1353 décès (35 842 cas), l'Afrique 493 décès (10 005 cas) et l'Océanie 45 décès (6962 cas), selon des chiffres officiels.

Appels à protéger les plus vulnérables en cette période de pandémie

Alors que plus de 4 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, sont appelées ou obligées de rester confinées, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté les pays ou les régions concernées à ne pas lever les mesures de manière trop précoce «afin de ne pas avoir de rechute». De leur côté, des experts de l'Unesco ont exhorté à la «responsabilité collective» pour protéger les plus vulnérables en cette période de pandémie du Covid-19. Le Comité international de bioéthique de l'Unesco et la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies ont publié une déclaration commune «pour guider les décideurs politiques et informer le public sur les considérations éthiques essentielles qui doivent être prises en compte dans la lutte mondiale» contre cette pandémie. «La pandémie peut générer un stress



psychologique aggravé chez les personnes et les groupes vulnérables et marginalisés dans toutes les régions du monde et plus encore dans les pays en développement», indique la déclaration commune. Ces experts soulignent «la vulnérabilité liée à la pauvreté, à la discrimination, au genre, à la maladie, à la perte d'autonomie ou de fonction, à l'âge avancé, aux situations de handicap, à l'origine ethnique, à l'incarcération, à la migration sans papiers et au statut de réfugié et d'apatride». Ils pointent également «le sort particulier des personnes privées de ressources

de base telles que l'eau et le savon pour maintenir une hygiène élémentaire», les difficultés «de la distanciation sociale dans les conditions de surpopulation qui prévalent dans les bidonvilles et les camps de réfugiés» et «le risque accru de violence domestique dans les conditions d'enfermement et d'isolement». Les experts appellent «à prendre des mesures urgentes par le biais de la coopération internationale dans un esprit de solidarité, en soulignant la responsabilité des Etats riches d'aider les pays pauvres».

N. I. / Ag.

Banque d'Algérie

Mesures exceptionnelles en faveur des entreprises économiques impactées par le Covid-19

La Banque d'Algérie (BA) a annoncé, hier, une série de mesures exceptionnelles et conjoncturelles permettant aux établissements financiers et aux banques d'augmenter leurs capacités de financement en faveur des entreprises économiques impactées par la conjoncture induite par le Covid-19. «Dans le cadre des mesures prises face aux répercussions de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), la Banque d'Algérie, consciente de l'impératif de protéger l'économie nationale et de garantir les conditions nécessaires à la poursuite de l'activité des entreprises de production de manière régulière, a pris une série de mesures exceptionnelles et conjoncturelles s'inscrivant dans des démarches visant à alléger les impacts économiques de cette pandémie mondiale. La BA fait état, à ce propos, de l'instruction N° 05-2020 datant du 6 avril 2020, portant des mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers permettant à ces dernières d'augmenter leurs capacités de financement au profit des entreprises économiques». Entre autres mesures prises à ce titre, le document prévoit le «report du paiement des tranches de crédit, arrivant à échéance, ou le rééchelonnement des créances de la clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid 19.» Outre la poursuite des financements en faveur des bénéficiaires des mesures de report ou de rééchelonnement des créances, la BA préconise la «réduction du seuil minimum du coefficient de liquidité afin d'augmenter le niveau des financements disponibles. «Au titre de ces mesures, les banques et les établissements financiers sont dispensés de l'obligation de constitution du coussin de sécurité. La BA assure qu'elle suit l'évolution de la situation pour prendre d'autres démarches, le cas échéant, pour garantir les conditions adéquates au bon fonctionnement de l'économie nationale.

Algeria start up Challenge Cinq projets innovants retenus sur les 62 présentés à la session d'Oran

Pas moins de 62 projets innovants ont été présentés par des jeunes de la région Ouest du pays dans le cadre de la deuxième édition de «Algeria start up challenge», et cinq ont été retenus, a-t-on appris des organisateurs de la compétition. Pour la session d'Oran, qui s'est déroulée sur Skype à la mi-mars en raison de la pandémie de Covid-19, soixante projets innovants ont été présentés par des jeunes start up de l'ouest du pays, et 17 ont été initialement sélectionnés. Les projets touchent plusieurs volets dont l'amélioration du service public, le tourisme, l'économie verte et la télémédecine, entre autres, ont précisé les organisateurs. Après étude des projets par un jury, cinq ont finalement été retenus. Il s'agit des projets «Only on» et «Makiha», «Trainship» qui concernent l'amélioration du service public, Assaïfni (secourez moi) qui concerne la télémédecine et «Green Hands» pour l'économie verte. Deux autres projets sont en instance.

Il s'agit de «Discover» qui concerne le tourisme et «Arthrosa» qui concerne la télémédecine et le traitement des dossiers patients, a-t-on fait savoir. La session d'Oran est la deuxième étape de «Algeria start up challenge», une compétition de startups autour de solutions innovantes dans différents domaines de la vie, organisée par l'incubateur de startups «Capcowork» sous le parrainage du Premier ministre et avec le concours du ministère de la Micro-entreprise, de la Start up et de l'Economie de la connaissance. Le concours devait se dérouler initialement sur 5 étapes de sélection. Outre l'étape d'Oran, celles de Constantine (2^e), Béchar (3^e), Ouargla (4^e) et Alger (5^e). Quatre des cinq étapes de sélection se sont faites online. Plus de 500 projets innovants ont été présentés au concours. La grande finale est programmée après reprise de la vie sociale, une fois la pandémie endiguée.

Yasmina Derbal

Signature d'une déclaration commune

L'UGTA et le patronat engagés pour dépasser la crise sanitaire et économique

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le patronat ont signé une déclaration commune dans laquelle ils ont affirmé leur «engagement» et leur «mobilisation» auprès des pouvoirs publics pour dépasser la situation sanitaire et économique difficile que traverse le pays suite à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). «Les signataires de la présente déclaration sont plus que jamais mobilisés et engagés auprès des pouvoirs publics pour dépasser cette situation sanitaire et économique difficile et demeurent engagés pour le renouveau économique du pays, tel que contenu dans le programme du président de la République et du gouvernement, adopté par les deux chambres du Parlement», lit-on dans la déclaration signée conjointement par l'UGTA, la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), la Confédération générale des industriels et des producteurs (CIPA), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et le Forum des chefs d'entreprises (FCE). Les signataires se sont dit «convaincus» que l'Algérie «dépassera cette situation diffi-

cile et engagera un large processus de relance de l'économie nationale par un changement de paradigme et ce, à travers des réformes structurelles consacrant la préférence à l'entreprise nationale, la liberté d'initiatives, la levée des mesures administratives et bureaucratiques et un allègement des charges à même d'améliorer les niveaux de production et d'emplois et de contribuer ainsi à la réduction des importations». Exprimant les «préoccupations» des travailleurs et des employeurs algériens quant aux conséquences de cette crise sur l'outil de production nationale et sur l'emploi, les signataires se sont dit aussi «conscients» de ce contexte économique et social et ont réitéré leur «engagement sans réserve» pour une contribution à l'action des pouvoirs publics ainsi que leur «engagement de solidarité» avec le peuple à travers des actions de solidarité en direction des populations et de soutien aux structures de santé et personnels soignants. Ils ont, par ailleurs, salué les mesures de confinement total ou partiel et de solidarité décidées par les plus hautes autorités, ainsi que celles relatives à l'approvisionnement des populations en produits alimentaires, affirmant leur «confiance, reconnaissance et encouragements» aux per-

sonnels de tous les corps engagés dans la lutte contre cette pandémie et leur «soutien» aux décisions des pouvoirs publics, déplorant le fait que cette pandémie est intervenue dans «un contexte marqué par un recul significatif et brutal des prix des hydrocarbures, principale ressource des revenus externes du pays». Estimant que cette situation «aggrave la vulnérabilité de notre pays qui doit faire face à la fois aux contraintes internes et externes et aux besoins incompressibles de la population», les signataires ont indiqué que «l'entreprise nationale publique et privée en tant que créatrice de richesse et d'emplois évolue dans un contexte difficile et rencontre un certain nombre de contraintes dont les charges d'exploitation courante obèrent sa trésorerie» et qu'elle «demeure attentive et réactive aux décisions des pouvoirs publics pour la préservation de l'emploi et la cohésion sociale». L'UGTA et le Patronat considèrent, enfin, que la situation de crise sanitaire et les mesures de confinement «ont vu certaines entreprises cesser leur activité ou sa réduction», estimant que cela est «préjudiciable à l'emploi et à la production nationale».

Ali B.

Coronavirus

Djerad instruit les walis d'assurer une «stricte application» des mesures de prévention

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a émis une instruction à l'adresse des walis et des structures concernées dans laquelle il rappelle la nécessité d'assurer une «stricte application» des règles liées au respect des mesures prises dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.»

En application des directives du président de la République, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a émis une instruction à l'adresse des walis et des structures concernées dans laquelle il rappelle la nécessité «d'assurer une stricte application des règles liées au respect des mesures prises dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'épidémie du nouveau Coronavirus (Covid-19)», note le communiqué. «En effet, et au terme de la première période de confinement à domicile imposée aux citoyens, certaines défaillances sont apparues du fait du non-respect de la mesure, d'une part et, d'autre part, de la fermeture de nombreux commerces autorisés, notamment ceux appelés à assurer l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires de tous genres», relève la même source. Dans le but de faire respecter les mesures destinées à assurer la protection de la population et son approvisionnement régulier, les pouvoirs publics «appellent à faire appliquer la loi, dans toute sa rigueur, par la mise en œuvre des sanctions pénales prévues à cet effet». Concernant le respect de la mesure de confinement à domicile, «hormis les cas spécifiques cités dans les textes en vigueur qui permettent certains déplacements, avec ou sans autorisation, le citoyen est tenu de se confiner à domicile». La même source précise à

ce propos que «le non-respect de la mesure de confinement à domicile entraîne les sanctions pénales prévues par la loi, soit des amendes allant de 3.000 DA à 6.000 DA à l'encontre des réfractaires qui encourent, en outre, une peine d'emprisonnement de trois (3) jours au plus». Par ailleurs, les walis sont tenus de faire appliquer, au titre des sanctions administratives, la mesure de mise en fourrière des véhicules automobiles ou des motos utilisés par les personnes ayant contrevenu aux règles régissant le confinement à domicile. Concernant le non-respect de l'obligation de maintien en activité de certains commerces autorisés, la même source souligne que «les commerces concernés par l'approvisionnement de la population doivent être maintenus en activité au moyen d'une réorganisation des horaires d'ouverture et de fermeture». A cet effet, «les autorités locales sont tenues de leur assurer toutes les conditions nécessaires, notamment la délivrance des autorisations de circuler pour les commerçants et leurs employés et en maintenant en activité les commerces de gros et les unités de production qui les approvisionnent». En présence de cas de refus d'ouvrir les commerces, et si cette fermeture a pour effet un défaut d'approvisionnement dans les quartiers, les villages et groupements d'habitations, les walis sont tenus de pro-



céder aux réquisitions.» «Le refus d'obtempérer aux réquisitions réglementaires individuelles entraîne les sanctions pénales prévues par la loi, soit une amende de mille (1.000) DA à dix mille

(10.000) DA et une peine d'emprisonnement de deux (2) à six (6) mois, ou de l'une de ces deux peines seulement».

Smail B.

SAAFI

Le deuxième symposium algérien de l'Assurance et de la Finance islamique en novembre à Alger

La deuxième édition du Symposium algérien de l'Assurance et de la Finance islamique (SAAFI 2020) doit se tenir les 22 et 23 novembre 2020 à Alger, sous le patronage du Haut conseil islamique. Sous la thématique «Mise en œuvre de la Finance islamique et de l'Assurance «Takaful» : enjeux et facteurs de succès», la manifestation est organisée, comme lors de la première édition, par le cabinet de conseil SAAFI, constitué de consultants experts, et spécialisés dans la conception et la distribution de solutions d'accès à l'assurance «Takaful» et à la Finance islamique. Selon les organisateurs, l'objectif de ce symposium est «d'accompagner les acteurs parmi les institutionnels et les professionnels des banques et des assurances pour la meilleure implémentation possible de la Finance islamique, et de l'Assurance «Takaful», conformes aux préceptes de l'Islam, dans le système financier national en vue de l'élargissement de la bancarisation des ressources financières circulant hors circuit formel». Le SAAFI 2020 permettra ainsi aux professionnels de «répondre à un segment de la clientèle, et de drainer une épargne inactive», de trouver les facteurs clé de succès indispensables à la réussite de ce défi à relever. Les organisateurs du SAAFI rappellent que, le 15 mars dernier, une nouvelle étape a été franchie dans le processus de la mise en œuvre de la Finance islamique en Algérie, à la faveur de l'enrichissement de son ordre juridique avec un nouveau règlement de la Banque d'Algérie paru au Journal officiel N°16 et «définissant les opérations relevant de la Finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers». Tout en fixant les

règles générales, le texte spécifie les opérations de réception des fonds, de placement, de financement et d'investissement concernant les produits la «Mourabaha», la «Moucharaka», «Moudaraba», «El Idjar», le «Salam, l'Istisnaâ», les comptes de dépôts et les dépôts en comptes d'investissement. Les organisateurs de cet événement consacré à la Finance islamique soulignent également qu'il s'agit actuellement «d'une période de transition charnière» pendant laquelle «le SAAFI devient incontournable de par la pertinence de ses thématiques mises à jour, mais surtout au regard de la qualité de ses intervenants, parmi les experts nationaux et internationaux». Triés sur le volet, nombre d'entre eux comptent parmi des icônes de la finance de renommée mondiale», affirment-ils, ajoutant que cela permettra aux participants de parfaire leurs connaissances, étoffer leurs réseaux et faire connaître, deux jours durant, leurs expériences dans une atmosphère conviviale. À noter que la direction scientifique du symposium est assurée par le Pr Mohamed Boudjelal, professeur d'économie à l'université de M'sila, spécialiste en Finance islamique, membre du Haut conseil islamique (HCI) et membre fondateur et expert auprès du Fonds national de la «Zakat» en Algérie. En outre, les organisateurs font savoir que le SAAFI 2020 voit déjà la confirmation de participation d'un grand nombre d'acteurs institutionnels, organisations professionnelles, établissements bancaires, compagnies d'assurance, cabinets d'avocats, bureaux d'expertise comptable, cabinets conseils en recrutement, centres de formation et fournisseurs de solutions IT. Des experts d'Algérie, de Tunisie, de Malaisie, de France et de

Suisse ont confirmé leur présence alors que d'autres participations sont en cours de confirmation, en précisant que d'importants organismes ont également choisi d'être partenaires de l'événement dont La Bourse d'Alger, l'ISRA et SAFA Investment Service. Pour rappel, le SAAFI, sponsorisé par *Al Salam Bank*, entre autres sponsors, est organisé conjointement par le Cabinet conseil stratégique spécialiste de la conception et de la distribution de solutions «Takaful» et de la Finance islamique, SAAFI, et l'agence événementielle et de tourisme *MED VOYAGES*. Lundi, le Haut conseil islamique (HCI) a approuvé la création de l'Autorité charaïque nationale de la «Fatwa» pour l'industrie de la Finance islamique, qui sera chargée de délivrer la certification de conformité aux banques et aux établissements financiers. «Une mission qui permettra de soutenir la Banque d'Algérie dans la domiciliation de la finance islamique».

La création de cette Autorité intervient en application du Règlement du Finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers, lequel s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République et du Plan d'action du gouvernement afin de réduire le phénomène de la thésaurisation et satisfaire les besoins des citoyens désirant recourir à ce système conformément aux préceptes de la Charia islamique. L'objectif, souligne le HCI, étant d'atténuer les effets négatifs du phénomène du marché parallèle, dans le cadre des nouvelles orientations du gouvernement algérien visant à encourager la finance islamique.

N. I.

Commerçants coupables de contravention du registre de commerce

Le ministère du Commerce engage la radiation

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué, que «son secteur avait engagé la radiation des commerçants dont la culpabilité a été prouvée en matière de spéculation, monopole ou vente de produits périmés». Le ministre a fait savoir que ces mesures interviennent en concrétisation des orientations contenues dans le communiqué du Haut conseil de sécurité, prévoyant la radiation de tout commerçant dont la spéculation, le monopole ou la commercialisation des produits périmés sont avérés. Il a précisé, dans ce sens, que les directeurs du commerce au niveau des wilayas ont été instruits du suivi de ces violations, sous la supervision des walis. Des mesures coercitives ont été prises, en coordination avec les autorités sécuritaires, contre les commerçants illégaux, les spéculateurs et ceux qui vendent des produits périmés, a-t-il ajouté faisant état de la saisie d'importantes quantités de marchandises dont la durée de validité a été dépassée. Estimant que c'est là des

opérations «inédites» ces 20 dernières années, Rezig a indiqué que son département a fait le choix de «la politique de la carotte avec les commerçants intègres et du bâton à l'égard des malhonnêtes». Il a ajouté que les produits saisis, lors des différentes opérations, ont été misés «à titre exceptionnel» à la disposition des walis en tant que réserves à partager aux nécessiteux au lieu de les orienter vers la direction des Domaines comme stipule la loi, soulignant la mise en place, dans chaque wilaya, d'une instance ayant pour mission la distribution des aides aux catégories nécessiteuses. «Le ministère du Commerce exerce les prérogatives qui lui sont attribuées, et fixées par la loi, consistant en la régulation, la supervision et le suivi des offices et des entreprises publiques et privées», a soutenu Rezig battant en brèche les allégations d'un quelconque impact négatif sur les prix du fait de la lutte contre la spéculation et la fraude. Il a expliqué que les marchés ont été impactés

durant les premières semaines de la propagation de la pandémie de Covid-19, suite aux mesures limitant les rassemblements à travers la fermeture des grands espaces commerciaux, suscitant chez le citoyen une frénésie d'achats pour stocker. Selon le premier responsable du secteur, la forte demande sur les produits alimentaires, «beaucoup plus importante que les prévisions» et la multiplication des quantités consommées ont entraîné une rupture de stock en très peu de temps, toutefois, le ministère a réussi par une série de mesures, a-t-il assuré, à stabiliser les marchés, que ce soit pour les produits alimentaires ou les fruits et légumes, à travers les 48 wilayas. Exhortant les citoyens à un changement de comportement de consommation, il a indiqué que la dernière période a enregistré la consommation de deux mois de produits alimentaires, en particulier le blé dur (semoule), ce qui a provoqué une stagnation de l'activité des boulangeries. Rezig a tenu à rassurer que les

quantités de produits alimentaires disponibles en stock sont suffisantes pour un approvisionnement jusqu'au premier trimestre de 2021. Evoquant les différents contacts avec les fournisseurs et les producteurs ayant permis au secteur de rétablir la stabilité du marché, notamment en ce qui concerne la semoule, le ministre a rappelé les mesures de vente directe par les minoteries aux citoyens afin de réduire la pression, après les instructions données aux 48 directeurs de wilaya et 8 directeurs régionaux. Cette opération s'est répercutée sur les prix qui ont baissé à un niveau «raisonnable» après une flambée spectaculaire durant les premiers jours de cette crise sanitaire. En conclusion, le ministre a tenu à saluer les agents du commerce, qui travaillent sur le terrain en dépit des conditions sanitaires difficiles, pour leur contribution tout au long de la semaine à la stabilisation des marchés, en coordination avec les services de sécurité.

Agence nationale du sang Les réserves à travers le territoire national en nette diminution

La directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS), le Dr Linda Ould Kablia, a appelé les citoyens, âgés entre 18 et 65 ans et en bonne santé, à faire don de leur sang pour aider ceux qui ont en besoin en cette conjoncture de pandémie mondiale de Covid-19.

«**D**ans le contexte de l'évolution de la pandémie de Covid-19, les réserves de sang à travers le territoire national sont en nette diminution», a alerté le Dr Ould Kablia dans une déclaration. «En effet, devant cette crise sanitaire, les donneurs de sang ne se présentent plus au niveau des structures fixes de transfusion sanguine pour par peur d'être contaminés, parallèlement, les mesures de confinement ont rendu plus difficile pour les donneurs de se déplacer aux points de collecte fixe», a-t-elle expliqué. Elle a appelé «les citoyens à se diriger vers la structure de transfusion sanguine la plus proche de leur lieu de résidence pour faire don de leur sang pour ceux qui ont en besoin.» La praticienne a assuré, dans ce sens, que «l'ANS, en collaboration avec les différents experts dans le domaine, a élaboré des recommandations et plusieurs directives ont été établies et transmises à l'ensemble des structures de transfusion sanguine pour la protection des donneurs, des malades et des professionnels de la santé contre tout risque de contamination».

Elle a cité, à ce propos, «l'impératif de procéder à une sélection médicale des candidats au don, au respect de la distanciation sociale à chaque étape du don de sang et des mesures d'hygiène spécifiques et régulières après le passage de chaque donneur et l'utilisation pour le prélèvement d'un matériel stérile et à usage unique». Face à l'anxiété des donneurs, qui découle souvent d'un manque d'informations, ou de la crainte d'être infecté pendant le don, Ould Kablia a plaidé pour la sensibilisation «sans relâche» du public à l'importance de maintenir un approvisionnement suffisant au niveau national, à la nécessité de disposer de donneurs de sang pour sauver des vies et au caractère sécurisé de la procédure de don. «Des milliers de patients, nécessitent des transfusions sanguines dans le cadre des situations d'urgence telles que les traumatismes, les hémorragies lors de l'accouchement, les anémies, les interventions chirurgicales urgentes, les maladies du sang et les cancers», a-t-elle souligné.

M. S.



Centre de recherches en biotechnologie de Constantine

1000 kits de dépistage rapide «prochainement» produits

«Le Centre de recherches en biotechnologie (CRBT) de Constantine ambitionne de confectionner «prochainement» environ 1000 kits de dépistage rapide du Covid-19 en s'appuyant sur la technologie «CRISPR» (Clustered regularly interspaced short palindromic repeats), un outil de modification de génome», a affirmé, mardi à l'APS, son directeur, le Dr Ammar Azioune. «Le CRBT de Constantine recourt déjà depuis l'année dernière à la méthode CRISPR, utilisée depuis 2012 par des scientifiques américains, permettant de modifier des cellules du système immunitaire en leur donnant la capacité de reconnaître les cellules cancéreuses et de les combattre», a précisé Azioune. Les tests de dépistage rapide qui seront créés «d'ici un mois et demi à deux mois» via cette technologie, soit dès la réception des réactifs commandés, permettront d'identifier les anticorps spécifiques, produits par l'organisme suite à une infection au Covid-19, mais

aussi de pouvoir procéder à un «dépistage massif de personnes infectées», a-t-il expliqué. A cet effet, «les capacités du CRBT à confectionner bien plus que 1000 kits de dépistage rapide restent étroitement liées à la disponibilité en grande quantité de la matière première (réactifs)», a assuré Azioune. Et d'ajouter : «la technologie CRISPR revêt plusieurs avantages, notamment la rapidité et la précision du test, outre le fait que le dépistage coûtera moins cher que maintenant, étant donné que cette méthode n'est pas coûteuse». Azioune a indiqué, dans ce contexte, que les capacités de la technologie CRISPR permettront de révéler, en quelques minutes seulement, la présence du matériel génétique viral par le biais des kits de dépistage sur bandelettes confectionnées par les ingénieurs chercheurs du CRBT, soutenant que la stratégie du Centre est de «transmettre par la suite cette technologie à d'autres institutions et établissements de santé du pays afin d'ac-

croître le nombre de tests effectués par jour. Il a fait savoir, par ailleurs, que le Centre de recherches en biotechnologie, implanté dans la circonscription administrative de Ali Mendjeli, travaille en collaboration avec le Centre international de génie génétique et de recherches en biotechnologie (CIGGEB) de Trieste (Italie), dont l'Algérie est membre depuis 1964, ainsi que d'autres Centres internationaux similaires en Belgique, en Allemagne, en France et aux Etats-Unis notamment. Opérationnel depuis 2010, le CRBT, qui constitue l'unique institution de l'enseignement supérieur dédié à la recherche en biotechnologie à l'échelle nationale, renferme cinq (5) divisions de recherches (immunologie, biotechnologie alimentaire, biotechnologie et environnement, biotechnologie et agriculture, biotechnologie et santé et biotechnologie industrielle) et compte un effectif de plus de 150 ingénieurs-chercheurs.

Le budget des courses a explosé avec le confinement

La fièvre acheteuse s'est-elle emparé des citoyens ?



Chaque jour, de nouvelles conséquences de l'épidémie sont constatées. Et celle-ci est pour le moins déconcertante mais bien réelle. Le panier moyen des foyers a bondi depuis le début de la pandémie. Nous achetons beaucoup

plus de courses durant le confinement. Mais cette tendance mondiale au stockage d'aliments et de produits d'entretien serait en premier lieu liée à la psychose. Pour certains clients rencontrés à Alger c'est le confinement qui a fait

exploser leur budget : «J'ai acheté des trucs à grignoter, des choses que je ne faisais pas avant le confinement», explique une cliente. Les gens se rendent moins souvent dans les grandes surfaces et préfèrent les petits commerces, mais font le plein lorsqu'ils font leurs courses. D'autre part, avec le confinement, tous les repas se font à la maison. En effet, plus question d'aller au restaurant ou de manger au travail ou à la cantine. Sans oublier les goûters des enfants, confinés également. Mis à part certains fruits et légumes, les prix sont plutôt à la baisse par rapport à la semaine dernière. Certaines enseignes se sont engagées à ne pas augmenter leurs prix jusqu'à la fin du confinement. Si au niveau des grandes surfaces, ce n'est pas le grand rush, la situation dans les supérettes est tout autre. De par leur proximité, ces commerces ont connu un afflux plus important. Préoccupés par la situation engendrée par la propagation du Covid-19, beaucoup de citoyens se sont rués sur les commerces pour acquérir des quantités supplémentaires de produits notamment alimentaires pour parer à toute éventuelle pénurie. Face à cette situation, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait appelé les citoyens, via sa page facebook, à ne pas stocker les produits alimentaires, rassurant sur leur large disponibilité sur le marché, suffisants pour plus d'une année. Le ministre avait, en outre, appelé les citoyens à ne pas paniquer, à ne pas changer leur mode de consommation et à éviter l'approvisionnement anarchique en produits alimentaires.

D'autre part l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca) évoque une augmentation de 30% de la demande sur les produits alimentaires de large consommation. Cette augmentation concerne, en premier lieu, les légumes secs, le lait, le sucre, le café et les aliments en conserve. Dans les grandes surfaces à l'instar d'Ardis et d'Uno à Bab Ezzouar, ce n'est pas le grand rush. Mais plutôt une affluence de tous les jours. Mais les quelques dizaines de clients présents n'étaient pas là pour de petites courses. En effet, sans exception, les caddys étaient bien pleins. Au centre commercial Ardis, l'huile, le sucre, le sel, la farine, les pâtes et les produits d'entretien ont été les plus demandés par les clients. D'ailleurs, les rayons qui se vidaient étaient immédiatement approvisionnés par les agents qui rassuraient les clients sur la disponibilité des produits. «Je préfère ne prendre aucun risque pour ne pas tomber en panne», nous a indiqué une dame qui poussait son caddy vers la caisse. Les mêmes scènes sont constatées au niveau d'Uno à Bab Ezzouar où les agents tentent de rassurer sur la disponibilité des produits. Si dans ces deux grandes surfaces de la banlieue est d'Alger, ce n'était pas le grand rush, la situation dans les supérettes était tout autre. De par leur proximité, ces commerces ont connu un afflux plus important. D'ailleurs, à Dar El-Beïda, le patron d'une supérette nous a expliqué que les produits les plus demandés par les clients sont la semoule, la farine, les pâtes, l'huile essentiellement.

Malia S.

Mohamed Cherif Belmihoub à Radio nationale : «Il est impératif de maintenir le pouvoir d'achat des citoyens pour éviter une inflation»

La nécessité de maintenir le pouvoir d'achat des Algériens en ce temps de crise sanitaire afin de préserver l'économie nationale de l'inflation a été soulignée, hier, par cet éminent professeur et analyste en économie, lequel a appelé les pouvoirs publics, le patronat ainsi que les syndicats à se partager cette charge.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Belmihoub a indiqué que la sauvegarde du pouvoir d'achat des Algériens est cruciale en ces temps de crise, car il permet de maintenir «en branle» l'activité de l'économie nationale et éviter ainsi l'inflation. Pour se faire, il a indiqué que «c'est le moment propice de passer à la concertation entre le pouvoirs publics, le patronat et les syndicats afin de trouver les moyens pour maintenir le pouvoir d'achat des Algériens, appelant chaque corps à supporter une partie des charges liées à la sauvegarde de ce pouvoir en temps de crise sanitaire.» Il faut que les pouvoirs publics, les entreprises et les syndicats se partagent les responsabilités liées à la sauvegarde du pouvoir d'achat, a-t-il dit, ajoutant que l'Etat peut supporter deux mois de paiement de ces charges et les entreprises peuvent, de leurs côtés payer elles-mêmes leurs salariés confinés et les syndicats peuvent jouer leurs rôles en acceptant que les salaires soient diminués pendant cette période (versement du salaire de base seulement) «Belmihoub a estimé que la crise actuelle justifierait le recours à la planche à billet sous la condition qu'elle soit utilisée seulement pour financer les actions visant à contenir les impacts de la crise sanitaire engendrée par le Covid-19.» «Le recours à cette pratique fera en sorte de maintenir l'activité économique ainsi que le pouvoir d'achat et permettra également la conclusion de transactions commerciales». Pour permettre à la roue économique de persévérer, l'expert économique a plaidé pour que les entreprises algériennes bénéficient d'un report pour honorer leurs redevances

(impôts et taxes) en période de crise afin de les encourager à produire plus.

La crise sanitaire a permis une prise de conscience africaine

D'autre part, Belmihoub a estimé que l'Algérie et certains pays africains qui détiennent des facteurs d'émergences se sont rendus compte, grâce à cette crise, qu'ils étaient capables de prendre en charge leur développement national. «Cette crise sanitaire a ainsi permis une prise de conscience africaine, sur les plans intellectuel et politique», s'est-il réjoui. Il a ajouté que l'Algérie doit impérativement, pour sa part, construire une économie nationale solide (hors hydrocarbures) pour être intégrée au niveau local tout en relevant que cela ne l'empêchera aucunement de conclure des partenariats ou des investissements étrangers fructueux ainsi que des échanges avec les marchés internationaux. Il a souligné que cette crise sanitaire a été bénéfique pour les entreprises nationales telles que Saidal qui s'est mise à produire des produits qui étaient importés à la base tels que les gels désinfectants afin de répondre à une demande locale. Belmihoub a appelé, à cette occasion «à créer plus d'entreprises en Algérie pour faire face à la demande locale en différents produits». «En Algérie nous créons peu d'entreprises c'est un vrai handicap, il faut impérativement augmenter leur nombre pour créer de la richesse et diminuer considérablement les importations», a-t-il martelé. Il a rappelé que cette crise sanitaire mondiale a permis en un laps de 15 jours de développer l'économie numérique en Algérie



par la mise en place de modalités de paiement numérique, ajoutant que la véritable réforme, aujourd'hui, doit viser l'administration et les banques afin de libérer l'économie nationale de toutes les entraves. «Les réformes administratives et bancaires sont les deux verrous qui doivent absolument sauter pour réaliser un développement économique durable». S'agissant des conséquences à l'échelle mon-

diale de cette crise sanitaire, l'expert a prévu l'émergence d'Etats-Nation tout en assurant que la Chine serait un élément clé. Pour l'Union européenne l'expert a relevé une absence flagrante de cohérence entre les politiques et l'économie au sein de cette institution ajoutant que cela va, sans nul doute, «retarder sa construction».

Moussa O. / Ag.

ONS

Plus de 186 000 entreprises dotées d'un NIS au premier semestre 2019

Le nombre d'entreprises, possédant un statut de personne morale et un numéro d'identification statistique (NIS), a atteint 186 148 unités, au premier semestre de 2019, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS). Le nombre de personnes morales, dotées d'un NIS, a connu ainsi une hausse de 7573 entreprises au cours du 1^{er} semestre de l'année dernière, en comparaison avec la même période de 2018, soit une augmentation de 4,24%, ainsi qu'une augmentation de plus de 5500 entreprises par rapport à toute l'année 2018. S'agissant des nouvelles créations, l'ONS mentionne 5056 entreprises, ayant fait l'objet d'une première indetification par l'ONS, durant les six premiers mois de 2019, soit une baisse de 5,56%, par rapport à la même période de 2018. L'Office relève par contre une augmentation de plus de 1000 entreprises, soit 25,93% par rapport au second semestre 2018. Selon la même source, le rythme de création des entreprises durant le 1^{er} semestre 2019, s'est maintenu, notamment

dans le secteur du commerce avec 65 081 entreprises, représentant un taux de 34,96% du nombre global (7573 entreprises). L'industrie manufacturière a, quant à elle, enregistré la création de 36 219 entreprises (19,46%), alors que le secteur de la construction s'est vu renforcer par la création de 33 804 entreprises, soit 18,16%. Pour la répartition des personnes morales par région, l'Office précise que la région du Centre s'accapare 101 324 entreprises, soit 54,43% du total (186 148), suivie par la région Est avec 46 463 (24,96%), la région Ouest avec 29 655 (15,93%) et enfin la région du Sud avec 8706 entreprises (4,68%). S'agissant de la répartition régionale des créations, au 30 juin 2019, l'ONS relève une concentration au niveau de la région Centre du pays avec 52,97% de l'ensemble des nouvelles créations (5056 entreprises). En dehors de la wilaya d'Alger qui s'accapare 1589 créations (31,43%) au premier semestre 2019, sept autres wilayas ont enregistré plus de 1680 nouvelles créa-

tions d'entreprise durant les six premiers mois 2019. Ainsi, la wilaya d'Oran a occupé la seconde position en recelant 439 entreprises, soit 8,68%, suivie de Sétif avec 283 entreprises (5,60%), Constantine avec 209 entreprises (4,13%), Blida avec 199 (3,94%), Béjaïa avec 197 (3,90%), Tizi Ouzou avec 190 (3,76%) et enfin Boumerdès avec 169 (3,34%). Concernant les sorties du répertoire national des entreprises, elles ont été de l'ordre de 1730 entreprises au 30 juin dernier, note l'Office qui relève un regain des radiations d'entreprises par rapport à la même période de l'année précédente, qui se traduit par une augmentation de 81 entreprises (4,91%) par rapport au 1^{er} semestre 2018. L'ONS a indiqué, en conclusion, que généralement, les entreprises se créent ou disparaissent à l'occasion de nouveaux programmes de restructurations, soit par fusion, par absorption, par liquidation juridique ou par cessation volontaire d'activité.

M. A.

Pandémie de Covid-19

37 licences de production de gel hydro-alcoolique accordées

Le ministère du Commerce a accordé, ces dix derniers jours, 37 licences de production de gel hydro-alcoolique à des entreprises fabriquant ce produit en vue d'encourager sa production, d'autant qu'il connaît une forte demande du fait de la propagation de la pandémie de Covid-19, a déclaré à le ministre du Commerce, Kamel Rezig. «Le secteur du Commerce attache une grande importance au contrôle des produits destinés à la stérilisation et à la désinfection pour faire face à la pandémie, notamment en ce qui concerne le gel hydro-alcoolique», a indiqué Rezig faisant état de l'octroi, ces dix derniers jours, de 37 licences aux entreprises intéressées par la fabrication de ce produit. Dans ce cadre, il a appelé les petites et moyennes entreprises (PME) actives dans la production de ce produit, à titre gracieux ou pour la vente, à se présenter aux services du ministère du Commerce ou au niveau des 48 wilayas à l'effet de déposer leur demande de licence comprenant une demande administrative et le rap-

port du laboratoire portant composition du produit ainsi que les documents administratifs de l'entreprise en question. L'opération contribue à garantir la qualité et le contrôle du produit, a souligné le ministre, ajoutant que les entreprises qui ne détiennent pas de licences risquaient des sanctions dissuasives. Les services du ministère ont contacté certaines entreprises productrices de ce produit pour les inviter à régulariser leur situation juridique, à même de leur permettre de poursuivre leurs activités de manière légale, a-t-il poursuivi. «Nous allons temporiser avant d'appliquer la loi car la conjoncture est difficile et le produit est important pour le citoyen, mais nous redoutons la contrefaçon ou la manipulation de la composition du produit ; c'est pourquoi nous avons convoqué les entreprises productrices et leur avons demandé de compléter leurs procédures légales», a expliqué le ministre. S'agissant des masques et gants, le ministre a précisé que leur fabrication n'était pas soumise aux licences du

ministère du Commerce, mais plutôt régie par les lois du secteur de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique qui contrôlent leur conformité aux normes en vigueur à cet égard. Concernant le mouvement du commerce extérieur de l'Algérie (importations et exportations), le ministre a indiqué qu'il se poursuivait à un rythme normal, dans le respect des mesures préventives rigoureuses appliquées depuis la propagation du nouveau coronavirus, soulignant que la décision de fermeture des frontières excluait le trafic commercial. Le ministre a qualifié de «normal» le mouvement commercial des importations et des exportations, à l'exception de la décision interdisant l'exportation de certains produits médicaux et alimentaires de «manière provisoire», dont la liste a été établie, dans le but de satisfaire les besoins du marché national. Il s'agit d'une mesure prise à titre préventif en cette période de pandémie. Cette décision du Premier ministre «n'est pas appliquée avec effet rétroactif», précisant que

toutes les opérations entamées avant sa promulgation seront finalisées et il y va de même pour les transactions effectuées avec des pays comme la Tunisie, la Libye et la Mauritanie dans le cadre de conventions signées auparavant. Le ministre a indiqué, en outre, que les changements enregistrés à l'échelle internationale, suite à la propagation du covid-19, à l'origine d'une récession de l'économie mondiale et du recul du commerce extérieur, provoqueront, sans doute, un ralentissement du mouvement commercial. Plusieurs pays ont interdit l'exportation de certains produits médicaux et alimentaires pour satisfaire les besoins internes, ce qui explique le recul du mouvement des ports qui en est à son plus bas niveau en cette période. Rezig a tenu, néanmoins, à rassurer les citoyens que «l'Algérie a importé tout ce dont elle a besoin en termes de produits et de marchandises, en tenant compte du pire scénario de propagation de la pandémie ».

A.B.

Alger

Installation d'une cellule de suivi des marins pêcheurs confrontés aux retombées de la crise sanitaire

La directrice de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Alger, Rabia Zerrouki, a fait savoir qu'une cellule de suivi avait été installée, récemment, afin de préparer et distribuer, dans les plus brefs délais, des aides en nature aux marins pêcheurs et aux professionnels du secteur de la Pêche qui fait face aux conséquences de la pandémie du nouveau coronavirus.

«Compte tenu des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le «Covid-19» et de leurs effets sur le rythme de travail de nombre de marins pêcheurs et des professionnels du secteur, une cellule de suivi a été dernièrement installée, laquelle œuvrera pour la collecte des aides qui seront fournies à cette catégorie pour lui permettre de surmonter cette conjoncture», a déclaré Rabia Zerrouki. Elle a également fait état de la mise en place d'un fonds dédié à la collecte de ces aides, ajoutant qu'il a été décidé de fournir ces aides sous forme de différents produits alimentaires qui seront distribués à partir de la semaine prochaine, au plus tard, et ce jusqu'au début du mois de Ramadhan. La même responsable a, en outre, indiqué que «la catégorie concernée par cette aide était celle qui n'a pas pu exercer son activité depuis près de 2 mois en raison des mauvaises conditions météorologiques (avant même l'apparition du coronavirus en Algérie), en sus des marins pêcheurs dont l'activité a été sus-

pendue lors de la période du confinement partiel dans la wilaya. L'installation «urgente» de cette cellule s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) et du suivi de ses répercussions sur les professionnels et le secteur de la Pêche et des produits halieutiques en général», a-t-elle encore souligné, mettant en avant «l'importance de l'entraide et de la solidarité avec les différents partenaires du secteur et les autorités locales afin d'assister cette catégorie». L'opération de solidarité, qui est en cours de préparation, est organisée en coordination avec les armateurs, les commissionnaires de vente des produits halieutiques ainsi que les entreprises de construction des navires et d'exportation des produits de pêche, outre, les différents services administratifs et le Directeur général de la Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (CAPA) de la wilaya d'Alger. À rappeler que le wali d'Alger avait donné une instruction, la semaine



en cours, portant inclusion de la pêche, de l'aquaculture et de la vente de poisson parmi les activités exclues des mesures

de fermeture lors de la période du confinement partiel à la capitale.

Houda H.

Confinement à Blida

Les médecins privés ont suspendu leurs activités à cause du manque de moyens de protection

Le président du Conseil régional de déontologie médicale de Blida, soumise, depuis le 24 mars dernier, à un confinement total afin de prévenir la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a imputé la suspension d'activité d'une majorité des médecins privés de la wilaya, à un «manque de moyens de protection». «Les médecins privés de la wilaya ont été contraints de fermer leurs cabinets à cause de l'épuisement de leur stock de moyens de protection contre ce virus contagieux», à l'origine, à ce jour, de la mort de plus de 150 personnes en Algérie, selon le dernier bilan, a indiqué le Docteur Yacine Turkmane, dans un communiqué

émis par le Conseil régional de déontologie médicale de Blida. Il a fait part, au titre des actions visant à remédier à cette situation, de la «mise en place d'une commission englobant des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes, et des représentants de la direction de la Santé, en charge de coordonner l'action avec le ministère de tutelle, pour fournir différents moyens de protection et de prévention, aux médecins privés, en cette situation sanitaire exceptionnelle traversée par le pays. La décision de fermeture prise par les médecins privés de la wilaya a suscité la grogne de la population locale, qui l'a qualifié d'«irresponsable», au vue de la crise

sanitaire traversée par le pays. Sachant que de nombreux médecins privés ont ouvert des comptes sur Facebook afin de donner des consultations et conseils aux malades, en mettant à disposition leurs numéros de téléphone. À noter qu'une première commande des moyens de protection contre la pandémie du coronavirus, faite par la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH), est arrivé, ce dimanche, à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, en provenance de la ville de Shanghai en Chine. Cette première commande est composée de 8,5 millions de masques chirurgicaux type 3 plis et 100 000 masques filtrants de type FFP2».

Tizi-Ouzou

Un 1^{er} don de 1600 litres de lait frais de vache pour le village de Laghrou

Un premier don de 1600 litres de lait frais de vache a été acheminé, avant-hier, vers le village de Laghrou (commune de Mekla), par la Chambre d'Agriculture de wilaya (CAW) de Tizi-Ouzou. Cette opération de don de lait, a été initiée dans le cadre des opérations de solidarité avec les familles dans le besoin et afin de lutter contre la pénurie de ce produit de large consommation, durant cette période de pandémie du coronavirus. Les 1600 litres de lait seront distribués au profit de 800 familles de ce même village (Laghrou) qui a sollicité la CAW à cet effet. Cette quantité de lait «entier» de «bonne qualité», a été collectée grâce au concept «un litre de lait par éleveur et par jour», initié conjointement par la CAW, la direction des Services agricoles, l'Association des éleveurs et producteurs de lait et le Conseil interprofessionnel de wilaya de la filière «Lait» (CWIF), avec la participation des centres de collecte et des laiteries de la wilaya. «Le lait collecté a été acheminé vers la laiterie «Attouche Lait» qui a procédé à sa stérilisation et sa mise en sachet», a indiqué le président de la CAW. Une unité à savoir : «Le Fermier» s'est aussi manifestée auprès de la Chambre et s'est impliquée dans cette

démarche de solidarité, a ajouté Hamid Saïdani qui a observé que l'opération est, à ses débuts et suscite déjà un engouement des différents intervenants dans la filière «Lait», du producteur au transformateur. Pour ne pas perturber les mesures de prévention contre la propagation du coronavirus, et afin de respecter le confinement, le lait sera acheminé au siège de la commune de Mekla, d'où il sera récupéré par le comité de village de Laghrou qui se chargera de sa distribution aux familles par le biais du porte-à-porte. Hamid Saïdani a fait savoir que tous ceux qui ont besoin de lait peuvent saisir la CAW. D'ailleurs cette même institution a déjà reçu une demande dans ce sens par les représentants du quartier Tizi-Bouchène dans la commune d'Azazga. Une opération est lancée afin de prendre en charge ce besoin. La CAW de Tizi-Ouzou, a déjà initié avec d'autres partenaires et la contribution des agriculteurs de la wilaya à d'autres opérations de solidarité en collectant des produits agricoles (pommes de terre, olives de table, poulets, œufs et produits du terroir) au profit des familles dans le besoin de Tizi-Ouzou et de Blida.

Kahina Tasseda

Médéa

Arrêtés émis du wali fixant les conditions de circulation durant la période de confinement

Deux arrêtés du wali de Médéa, émis, dimanche soir, ont fixé les conditions de circulation de véhicule et de motocycle durant la période de confinement partiel et l'application des mesures relatives à la mise en œuvre de ce confinement. Le premier arrêté porte sur l'interdiction de circulation de plus de deux personnes à bord d'un véhicule, durant la journée, et des sanctions sont prévues à l'encontre de tout contrevenant, en cas de non-respect de cette mesure. Tout véhicule transportant plus de deux personnes, y compris le conducteur, est mis en fourrière pendant 8 jours, ajoutant que le contrevenant encourt un doublement de la période de mise en fourrière, soit une immobilisation de 15 jours, en cas de récidive. Le 2^e arrêté du wali inclut les mêmes sanctions pour les conducteurs de véhicules ou de motocycles qui circulent pendant l'entrée en vigueur du confinement partiel. Il est précisé que ces dispositions interviennent dans le sillage de la mise en œuvre des nouveaux horaires du confinement partiel, qui s'étend depuis ce dimanche, de 15h00 à 7h00 du matin, et sont destinées à réduire, d'une part, les risques de transmission du virus et faciliter le travail des équipes en charge de faire appliquer la mesure de confinement.

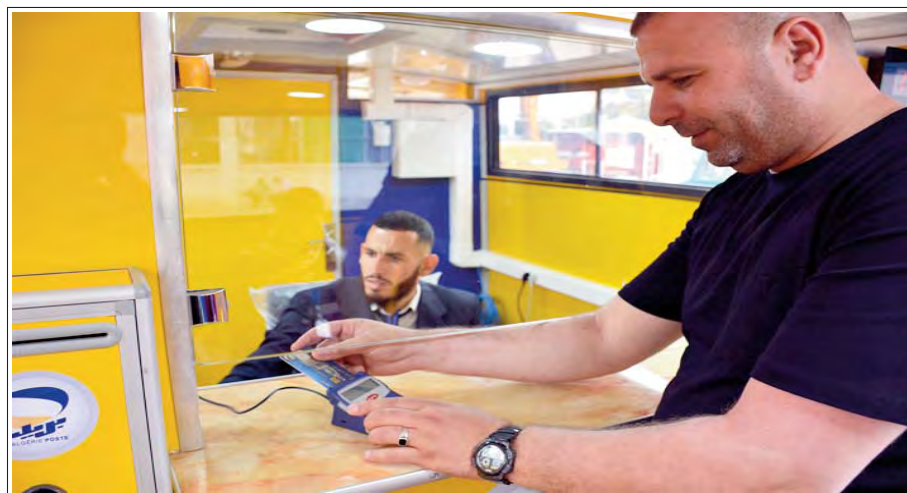
Adrar

Mise en service d'un bureau de poste mobile pour Timimoun

Un bureau de poste mobile destiné à Timimoun a été mis en exploitation, avant-hier, dans le cadre des mesures préventives visant à faire face à la pandémie du nouveau coronavirus.

De même, des terminaux de paiement électronique (TPE) ont été prévus pour éviter aux clients les déplacements vers les bureaux postaux, et ce, à travers des équipes d'agents qui se déplacent chez les clients à leurs lieux de travail, en vue de leur permettre d'effectuer des retraits d'argent et autres transactions. L'opération intervient en application des instructions du ministère de tutelle appelant à étendre au maximum les dispositions de vigilance et de prévention contre la propagation du «Covid-19», tout en veillant à assurer les différentes prestations, de la mise en exploitation du bureau de poste mobile, destiné aux clients d'Algérie Poste à Timimoun, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a mis l'accent sur la nécessité de permettre aux travailleurs d'effectuer leurs retraits de salaires, avant d'annoncer la mise en service prochaine des bureaux mobiles simi-

lares dans les communes d'Aoulef et de Bordj Badji Mokhtar. Rappelant les mesures prises par les Hautes autorités du pays pour la prévention de la pandémie, il a insisté aussi sur la nécessité du strict respect par les citoyens du confinement partiel entamé depuis dimanche soir dans la wilaya et considéré comme «le moyen le plus efficace» afin d'endiguer la propagation du coronavirus. «Les services administratifs et sécuritaires sont mobilisés pour assurer les différentes prestations au citoyen, en cette conjoncture exceptionnelle de pandémie», a assuré le chef de l'exécutif de la wilaya d'Adrar. Par ailleurs, les équipes mobiles dotées de TPE se sont déplacées dans différentes institutions au chef-lieu de la wilaya d'Adrar, à l'instar du Centre anti-cancer (CAC) et de l'Unité principale de la protection civile (PC), afin de proposer leurs prestations. La démarche



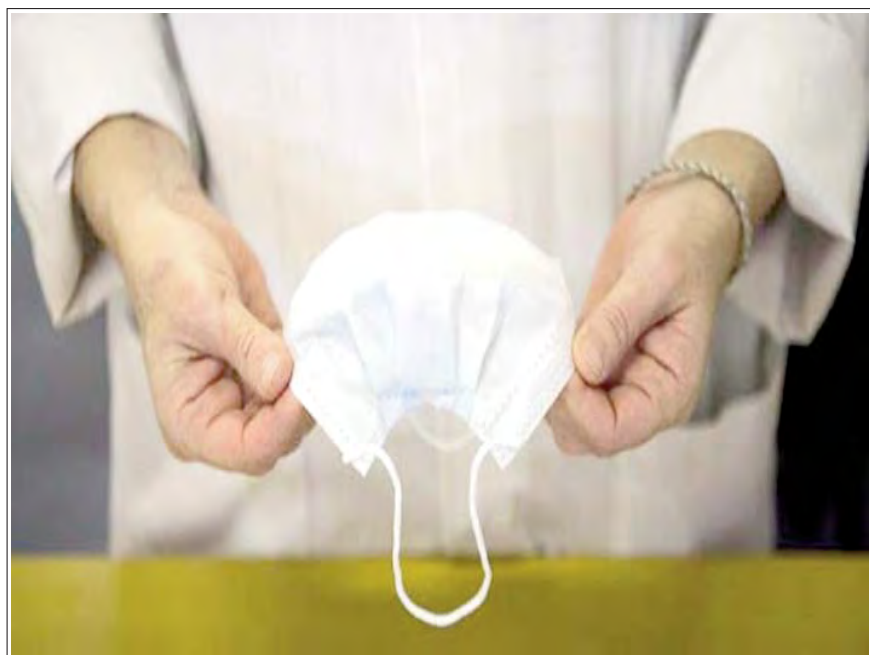
a suscité une large satisfaction des travailleurs qui ont salué l'initiative appelée à leur épargner des déplacements

vers les bureaux de poste, notamment en cette période de confinement.

Kadiro Frih

Laghouat

Plus de 8000 bavettes confectionnées par le secteur de la Formation professionnelle en une journée



Plus de 8000 bavettes de protection ont été confectionnées en une seule journée par les Établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Laghouat pour les remettre gratuitement à différents services, dans le cadre de la prévention de la pandémie du «Covid-19». L'initiative, à laquelle ont pris part des enseignantes et des stagiaires de la formation professionnelle pro-

mues la saison dernière, ainsi que des couturières retraitées du secteur, est une adhésion à l'élan de solidarité enclenché à différents niveaux afin de faire face à l'actuelle conjoncture sanitaire exceptionnelle», a indiqué le Directeur du secteur, Messaoud Ben Oudina. Ces bavettes, dont une partie est orientée vers la Pharmacie centrale de Biskra, ont reçu l'approbation des spécia-

listes du secteur de la Santé qui ont permis leur confection, selon les normes établies par l'OMS, notamment le respect de la qualité du tissu utilisé. D'après Messaoud Ben Oudina, les services de la wilaya de Laghouat ont doté les Centres de la formation professionnelle d'une importante quantité de tissu (conformes aux normes de l'OMS) pour poursuivre l'opération de confection des bavettes tout au long de la prochaine période, en plus d'un appareil à ultraviolets pour la stérilisation de ces bavettes avant leur utilisation. Pour Mme Rania (couturière au CFPA Khedidja-Hedbaoui), l'opération ne se limite pas à la confection de bavettes, mais aussi, de blouses et de charlottes médicales, des couvertures de lits médicaux et des couvre-chaussures pour les personnels de la santé. Affirmant, pour sa part, avoir répondu à l'appel de solidarité afin de mettre son expérience au service de la prévention contre le coronavirus, Fatna Aouissi (enseignante de couture à la retraite) a lancé un appel aux femmes couturières pour se rapprocher des Centres de la formation professionnelle et prendre part à l'opération. Le Directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de Laghouat, Messaoud Ben Oudina, a souligné que «la démarche intervient en réponse aux instructions du ministère de tutelle et que tous les moyens matériels lui ont été réunis. Les Centres de la formation professionnelle sont ainsi ouverts à Laghouat, Afrou, Ksar El Hirane, Ain Madhi et El Assafia».

Université de Chlef

Équipement d'un laboratoire pour les analyses de dépistage du coronavirus

Un groupe de professeurs en biologie de l'Université Hassiba-Ben Bouali de Chlef, a lancé, de concert, avec des médecins en maladies infectieuses, une opération d'équipement d'un laboratoire pour la réalisation d'analyses de dépistage du «Covid-19». «Il s'agit de l'aménagement et équipement d'un laboratoire pour la réalisation d'analyses de dépistage du coronavirus dont une demande d'homologation a été présentée, à l'Institut Pasteur d'Alger, en vue de sa mise en service», a indiqué à, Mohamed Sbaïhia, Directeur du laboratoire de Biologie moléculaire, génomique et bioinformatique, relevant du département de Biologie. Selon le responsable, un groupe de l'Institut Pasteur «est attendu, ce jour, afin d'effectuer un contrôle des équipements de ce laboratoire, et faire le constat de leur conformité aux normes en vigueur, parallèlement à l'accompagnement du staff (enseignants, étudiants en doctorat et médecins) en charge de cette opération». Ajoutant que cette initiative est le «fruit» d'une coordination entre les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Santé, ayant permis, a-t-il dit, l'«aménagement de ce laboratoire et sa dotation avec des équipements fournis par l'Université d'Oran, outre, du matériel médical issu de différents hôpitaux locaux. Le groupe de chercheurs en charge de ce projet compte 21 éléments». «Notre action a été inspirée par l'initiative prise par nombre d'Universités nationales, qui se sont dotées de laboratoires pour les analyses de dépistage du «Covid-19», officiellement homologués par l'Institut Pasteur, ceci d'autant plus que la wilaya de Chlef dispose de compétences humaines nécessaires pour cette opération», a expliqué Mohamed Sbaïhia. Ce laboratoire est doté d'une capacité théorique de réalisation de 96 analyses toutes les 4 h, équivalant à près de 300 analyses par jour. Cette initiative s'inscrit au titre des efforts de développement du secteur local de la santé, «tout en contribuant à l'encouragement des compétences locales et leur mobilisation dans l'éradication de cette épidémie», a estimé le chargé de la communication à la direction de la Santé, Nouis Zakaria. Selon le dernier recensement du ministère de la Santé, de la Population, et de la Réforme hospitalière, la wilaya de Chlef compte 18 cas confirmés de «Covid-19». Elle est soumise depuis la nuit de dimanche, à un confinement partiel (fixé entre 19h et 7h).

Institut Pasteur de Constantine Entre 50 et 80 tests de dépistage du Covid-19, effectués quotidiennement

Entre 50 et 80 tests de dépistage du coronavirus (Covid-19) sont effectués quotidiennement à l'Annexe de l'Institut Pasteur de Constantine depuis sa mise en service la fin mars dernier. «Le laboratoire d'analyse du «Covid-19» de Constantine reçoit quotidiennement entre 50 et 80 échantillons pour test de dépistage du coronavirus de la wilaya, mais, également, de plusieurs wilayas dans l'Est du pays», a précisé le Directeur du Centre de Recherche en Biotechnologie (CRBT) abritant cette structure de dépistage,

Ammar Azioune. Le laboratoire d'analyse du «Covid-19» de Constantine «peut assurer jusqu'à 200 analyses PAR jour», a-t-il assuré, avant de faire état «d'une totale maîtrise du processus d'analyse». Ammar Azioune a indiqué que les résultats des tests sont délivrés dans «des délais réduits» grâce, notamment, aux moyens logistiques de dernière génération mis à la disposition des spécialistes en place. Le Directeur du CRBT a rappelé que ce premier Établissement de biotechnologie en Algérie a mis à la disposition

de l'Institut Pasteur, les meilleures conditions permettant d'effectuer les analyses localement, dont un laboratoire de confinement aménagé, selon les normes requises et doté des équipements logistiques nécessaires. Le CRBT a mis aussi à la disposition du personnel tous les moyens nécessaires au traitement des déchets biologiques, à la sécurisation du manipulateur, en plus d'un service de gestion des risques biologiques», a rappelé le Directeur Ammar Azioune.

M. El Hadi

Lancé depuis Oran Des dizaines de médecins rejoignent un réseau de télé-médecine

Des dizaines de médecins de toutes les spécialités ont manifesté leur volonté et leur disponibilité pour faire des consultations à distance, via téléphone ou Internet, quelques heures après le lancement d'un appel pour rejoindre un réseau de télé-médecine.

L'appel a été lancé sur les réseaux sociaux par le président de l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (Ohres), le Pr Khaled Layadi, également chef de service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle au CHU d'Oran, et bout d'une journée «plus de 120 médecins d'Oran et d'ailleurs se sont déjà manifestés». «Des médecins des différentes régions du pays, et même de l'étrangers sont prêts à conseiller et orienter par téléphone ou internet, des personnes qui en ont besoin», a souligné le Pr Layadi, ajoutant qu'une page sur facebook sera réservée pour publier les coordonnées de ces médecins. Même si l'action a été lancée depuis Oran, ce réseau est

profitable à toutes les régions étant donné que la consultation se fait à distance. Des spécialistes de différents horizons ont déjà rejoint le réseau qui est ouvert pour tout médecin qui souhaite apporter sa contribution pour venir en aide au malade dans cette conjoncture particulière. À Oran, à cause de la propagation du Covid-19, les établissements hospitaliers n'ont gardé que les soins les plus urgents, et les médecins privés ont, pour une grande partie, fermé leurs cabinets. Ce réseau se veut ainsi une alternative, à titre de solidarité, pour orienter et conseiller des patients qui ne peuvent pas être pris en charge au niveau des structures hospitalières.

Lehouari K.



● Six centres de formation professionnelle réservés pour la confection des masques de protection au profit du secteur de la santé

La Direction de l'enseignement et de la formation professionnels de la wilaya d'Oran a réservé 6 centres de formation (CFPA) pour la confection des masques au profit du secteur de la santé, dans le cadre d'une initiative de solidarité pour contribuer aux efforts de prévention contre la propagation de Covid-19, annonce le directeur du secteur, qui a indiqué que plus de 6000 masques médicaux sont confectionnés à ce jour. L'opération enregistre la participation de 12 ensei-

gnants des CFPA de haï «El -Badr», CFPA «Chahid Lakhdar Fouatih Hamida», celui «Chahid Abbad Slimane» à Bir El Djir, d'Aïn Turck «Mahiedine Abdelkader», de haï Es-Sabah «Chahid Benmessaoud Mohamed» et les centres de filles 1 et 3, a précisé Abdelkader Belbekkouche qui a souligné que ces centres sont spécialisés dans les métiers de la confection et de la couture. Des stagiaires participent à cette opération à titre bénévole, a fait savoir, Belbekkouche.

Les participants à cette action de solidarité sont réunis au centre CFPA filles 3 à haï Djamel-Eddine afin de leur donner tous les moyens d'assumer leurs rôles surtout pour la restauration et le transport, en cette conjoncture de confinement sanitaire. La wilaya d'Oran a lancé cette opération à la fin de la semaine dernière en raison de l'arrivée tardive des matières premières qu'un bienfaiteur leur a fournies.

L.K.

Illizi

Mise en place d'un poste de contrôle sanitaire à l'entrée nord de la wilaya

Un poste de contrôle sanitaire des usagers de la route a été mis en place à l'entrée nord de la wilaya d'Illizi, plus précisément à Hassi-Belguebour, dans le cadre du dispositif préventif contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). Encadré par un staff spécialisé en médecine préventive, l'opération vise à soumettre les usagers de la route (voyageurs et transporteurs de marchandises) à un contrôle sanitaire systématique à travers un détecteur thermique et ce, en coordination avec les

services de la gendarmerie, a indiqué le Dr Rafik Lassouani, membre de l'équipe médicale. Un véhicule Mobi-clinique est mobilisé, dans le même cadre, et est stationné au niveau du barrage sécuritaire routier dressé dans cette zone pour la prise en charge éventuelle de cas urgents de maladies. En parallèle, une campagne de sensibilisation a été menée par le bureau communal du Croissant rouge algérien à travers la distribution de dépliants de sensibilisation des conducteurs et

usagers de la route, qui ont salué l'accompagnement sanitaire du citoyen dans ce contexte de pandémie, a ajouté Lassouani. La démarche a pour objectif d'intensifier le contrôle de la circulation des personnes de et vers la wilaya, conformément aux dispositions préventives arrêté par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du nouveau Coronavirus. La zone de Hassi Belguebour, située sur la RN 3, constitue l'unique voie d'accès routier à la wilaya d'Illizi, sur son flanc nord.

Sétif

Une caravane de solidarité pour la wilaya de Blida

Une caravane de solidarité acheminant des denrées alimentaires, des produits pharmaceutiques et d'hygiène s'est ébranlée, hier, de Sétif vers la wilaya de Blida, dans le cadre du renforcement des efforts de lutte contre l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Cette caravane, dont le lancement a été supervisé par le chef de l'exécutif, Mohamed Belkateb au complexe sportif du 8 Mai -1945, est constituée de 10 poids lourds chargés de 300 tonnes de produits alimentaires de large consommation et de produits sanitaire. Cette action humanitaire qui s'inscrit dans le cadre des initiatives de solidarité à l'égard des wilayas touchées par la pandémie du Covid-19, a enregistré la contribution d'agri-

culteurs, de commerçants, d'associations locales et autres bienfaiteurs. Le wali a déclaré à cette occasion que ces aides destinées aux habitants de la wilaya de Blida renforcent de l'esprit de solidarité qui anime la population algérienne et renforcent l'unité nationale dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire. Pour rappel, le conseil de Soubel El Kheirat de la mosquée Hamza Ben Abd El Moutalib de la commune d'Aïn Azel (50km au sud de Sétif), avait récemment expédié 12 tonnes de produits de nettoyage aux habitants de la wilaya de Blida dans le cadre des opérations de solidarité qu'il a initiées dès l'apparition des premiers cas de contamination de Covid19.

Ouargla

Plus de 100 lits pour prendre en charge d'éventuels cas suspects d'infection du Covid-19

Cent cinq (105) lits hospitaliers sont consacrés dans la wilaya d'Ouargla pour la prise en charge d'éventuels cas suspects d'infection du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris, lundi, du directeur local de la santé et de la population (DSP). Ils sont répartis sur les établissements publics hospitaliers (EPH) d'Ouargla (50 lits),

Touggourt (30 lits), Hassi-Messaoud (15) et Taibet (10), a précisé Fadel Messadok. Cette offre peut être renforcée par 60 lits au niveau du nouvel hôpital d'El Hedjira, dont les opérations de construction et d'équipement sont achevées, en attendant sa mise en service. Dans le même contexte, Messadok a fait savoir que 3 structures hospitalières

privées, dont deux à Ouargla et une à Touggourt, ont affiché leur disposition à assurer des lits supplémentaires en cas d'urgence. Concernant l'encadrement, un staff composé de 170 médecins et 600 paramédicaux ont été mobilisés pour assurer la prise en charge des cas suspects à travers l'ensemble des hôpitaux de la wilaya.

Béchar Installation d'un poste de contrôle sanitaire à Béni-Ounif

Un poste de contrôle sanitaire est mis en place à l'entrée nord de la wilaya, dans la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Béchar) et ce, au titre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation de Covid-19. Disposant de moyens médicaux, ce poste effectuera des contrôles sanitaires obligatoires des personnes quittant le territoire de la wilaya en direction du nord du pays ou de celles en provenance des différentes régions du Nord et des Hauts-Plateaux, et ce au titre des opérations de dépistage dudit virus. Un personnel médical et paramédical relevant du secteur sanitaire de la daïra de Béni-Ounif a été affecté pour la réalisation et le suivi de ces opérations, avec le soutien et l'aide de la gendarmerie et d'autres directions et structures publiques impliqués dans la prévention et la lutte contre la propagation de pandémie.

Facebook va partager plus de données avec les chercheurs pour lutter contre le Covid-19



Facebook va partager trois nouvelles cartes, générées à partir des données d'utilisateurs, pour aider les chercheurs à lutter contre le «Covid-19». Facebook fait partie des entreprises engagées dans la lutte contre la propagation du coronavirus dans le monde. Depuis le début de la crise, le numéro un des réseaux sociaux a déjà annoncé

plusieurs initiatives pour empêcher la propagation des fausses informations, mais aussi pour aider les gouvernements et les organisations qui luttent contre ladite pandémie à mieux informer les personnes qui utilisent Facebook, Messenger, WhatsApp et Instagram. Mais en plus de cet effort, afin d'informer correctement les

utilisateurs de ses plates-formes, Facebook veut, également, aider à freiner la propagation du «Covid-19» grâce aux données de ses utilisateurs. Via son projet Data for Good, Facebook partage régulièrement des données agrégées et anonymisées avec les chercheurs et les ONG pour aider ceux-ci à répondre de manière optimale aux situations de crise. Et actuellement, Data for Good est déjà engagé dans la lutte contre le «Covid-19». Si Facebook partageait déjà des données afin d'aider les chercheurs, ceux-ci auraient indiqué qu'ils auraient besoin de plus d'informations pour mieux répondre à la pandémie. Aussi, l'entreprise a annoncé dans un communiqué qu'elle va partager de nouveaux types de données. «Trois nouveaux types de cartes de prévention des maladies pour éclairer les efforts de prévision des maladies et les mesures de protection», a expliqué Facebook. Le numéro un des réseaux sociaux va partager des cartes de appelées «Co-location maps». Ces cartes sont supposées révéler la probabilité que les gens d'une zone géographique vont être en contact avec les gens d'une autre zone géographique. En analysant ces cartes, il est possible de prédire où les prochains cas de «Covid-19» pourraient apparaître. Facebook va aussi partager des données sur «Les tendances de l'amplitude des

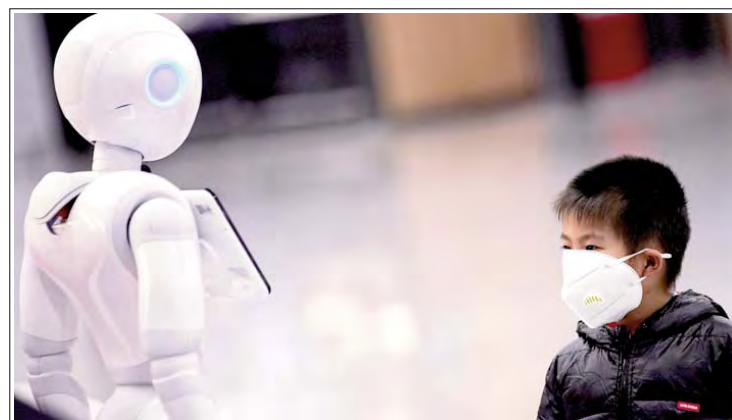
mouvements». D'après les explications du numéro un des réseaux sociaux, ces données ont montré au niveau régional si les gens respectent les consignes de distanciation sociale et s'ils restent près de chez eux, ou bien s'ils visitent de nombreux quartiers d'une ville. Cela permet d'évaluer l'efficacité des mesures préventives. Une autre carte permet de connaître «l'indice de connectivité sociale». D'après Facebook, cette carte peut aider les épidémiologistes à prévoir la probabilité de propagation de la maladie. En plus de ces trois nouvelles cartes, Facebook va aussi diffuser un sondage aux États-Unis. Certains utilisateurs américains vont voir apparaître sur leurs fils d'actualité une invitation à répondre à un questionnaire du Carnegie Mellon University Delphi Research Center. Le sondage demande aux gens s'ils ressentent des symptômes associés au «Covid-19». Pourquoi ? D'après les explications de Mark Zuckerberg, «Étant donné que ressentir des symptômes est souvent un précurseur pour aller à l'hôpital ou pour tomber gravement malade, si cela fonctionne, cela peut produire une carte hebdomadaire qui peut aider à prévoir plus précisément le nombre de cas que les hôpitaux verront dans les jours à venir, ainsi qu'un indicateur de la progression de l'épidémie et de l'aplatissement réussi de la courbe».

Des robots sont mis à contribution durant la pandémie du coronavirus

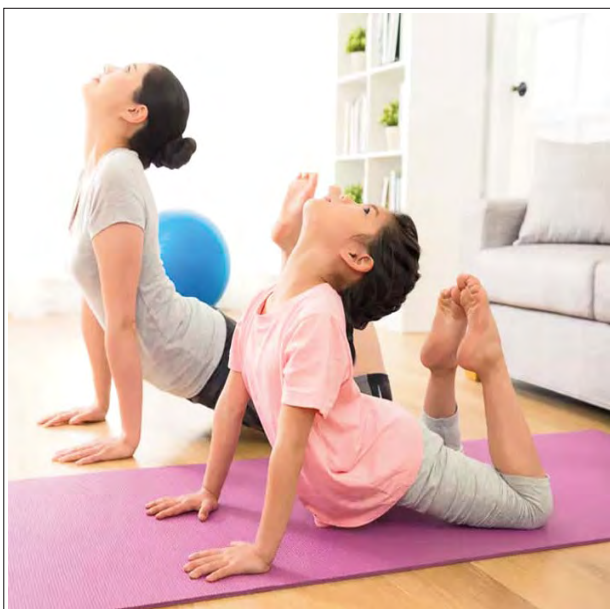
Ils sont notamment utilisés en milieu hospitalier. Des robots sophistiqués sont mis à contribution dans le cadre de la pandémie du coronavirus, aussi bien pour désinfecter des pièces que pour minimiser les contacts en personne qui pourraient faciliter la propagation de la maladie. La compagnie danoise UVD Robots a ainsi confié à la BBC britannique qu'elle peine à répondre à la demande et qu'elle a expédié «des camions pleins» de ses robots vers la

Chine. La demande serait aussi en hausse en Asie et en Europe. Les robots, qui coûtent 67.000 \$ US chacun, balaient la pièce où ils se trouvent avec des rayons ultraviolets UV-C concentrés pour détruire les pathogènes. Chaque opération de nettoyage prend de 10 à 20 mn. Les humains doivent patienter à l'extérieur, puisque les rayons UV-C sont aussi dangereux pour eux. La compagnie américaine Xenex produit elle aussi un robot qui utilise des rayons

UV-C pour désinfecter des salles, selon le magazine *Forbes*. De plus, poursuit la publication, des médecins de Washington utilisent un appareil de télé-médecine sur roues appelé Vici afin d'interagir avec leurs patients par le biais d'un écran, sans les rencontrer en personne. D'autres robots sont aussi utilisés pour transporter des fournitures médicales dans les hôpitaux ou livrer leurs médicaments et leurs repas aux patients.



Confinement : comment lutter contre la sédentarité ?



La sédentarité est un facteur de risque de maladies chroniques et de mortalité accrue. Mais le confinement rend difficile l'application des recommandations en matière d'activité physique. Les spécialistes ont proposé donc d'adapter celles-ci, en fractionnant l'effort, notamment. En raison du confinement imposé par la pandémie du «Covid-19», les citoyens ont réduit leurs déplacements et donc leur activité physique. Les temps sédentaires sont augmentés et des déséquilibres énergétiques et alimentaires sont à redouter. Craignant des conséquences sur la santé des populations, des médecins ont publié une adaptation des recommandations

habituelles. En clair, ils répondent aux questions que chacun se pose : combien de temps dois-je bouger ? Comment faire dans un espace restreint ? Et ce, en fonction de l'âge. Des pistes à suivre au mieux, car la réalité du travail à domicile et de l'école à la maison rend improbable l'application à la lettre de ce guide.

Faire bouger les enfants

En temps normal, les enfants de moins de 6 ans ont besoin d'au moins 3 heures par jour d'activité physique, ce qui correspond à 15 mn par heure pour 12 heures d'éveil. Pour eux, ces conseils restent applicables en période de confinement. Misez toujours sur le jeu. Pour les plus de 6 ans, la durée sportive nécessaire s'élève à 60 minutes quotidiennes d'intensité modérée à élevée. «En situation de confinement, l'adaptation des règles de pratique est impérative pour des raisons physiologiques (maintien des fonctions musculaires, de la santé osseuse, de la composition corporelle, ...etc.) et psychologiques (activités de jeu permettant de resserrer les liens familiaux dans un contexte général d'anxiété)», ont-ils insisté. «Chez les enfants et adolescents, les activités dynamiques seront privilégiées, de même que des exercices simples de souplesse et d'équilibre». Concrètement, de 6 à 17 ans, il est recommandé de conserver une durée totale de 60 mn cumulée par jour, tout en fractionnant par périodes de 10 à 20 mn plusieurs fois par jour. Yoga, exercices au sol, saut sur place, monter, descendre les escaliers, courir dans le jardin quand c'est possible.... L'idée étant de maintenir une intensité modérée au moins sur deux périodes de 10 mn. Il est aussi possible de «faire du renforcement musculaire deux fois par semaine». Les exercices ludiques sont à privilégier. Pour cela, de nombreuses applications et sites Internet peuvent vous aider à trouver des idées en fonction de l'âge.

Conserver de bonnes habitudes pour les adultes

Pour les plus grands, il est habituellement conseillé de pratiquer une activité cardio-respiratoire au moins 30 mn par jour, au moins 5 jours par semaine, en évitant de rester 2 jours consécutifs en sédentarité. Une à deux fois par semaine, il est aussi recommandé de faire des exercices d'assouplissement et de mobilité articulaire. Dans le contexte du confinement, voici comment adapter ces activités :

- pratiquez au moins une activité physique quotidienne ;
- privilégiez les exercices de renforcement musculaire et de souplesse ;
- fractionnez les 30 mn en périodes de 10 mn, voire moins, réparties sur la journée ;
- intégrez des activités comprenant des sauts, notamment, pour les femmes.

Pour les plus de 65 ans, privilégiez les exercices de renforcement musculaire, les exercices d'assouplissement et d'équilibre. Il existe là aussi de nombreuses applications et autres vidéos sur Internet permettant d'être guidé.

Attention au temps d'écran

Enfin et surtout, pour tous les âges, pensez à interrompre votre temps assis toutes les 30 mn au minimum et pratiquer une activité même légère : marcher quelques mètres, faire des exercices de souplesse et de renforcement musculaire. Vous pouvez aussi mobiliser les masses musculaires et les articulations même en position assise ou semi-allongée. Et surtout veillez à limiter l'augmentation du temps d'écran des loisirs et passif. Cette attention est d'autant plus justifiée que «d'une façon générale, la réversibilité des effets du confinement n'est à ce jour pas connue et devra faire l'objet de recherches spécifiques», ont-ils conclu.

ONU

Elle a diffusé une série d'icônes pour améliorer la réponse au Covid-19

Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) des Nations unies a publié un ensemble de 29 icônes humanitaires spécifiques à la pandémie du «Covid-19» afin de stimuler la communication et la sensibilisation du public.



«Dans toute crise sanitaire ou humanitaire, il est essentiel de fournir des informations rationalisées que des millions de personnes peuvent comprendre», a déclaré l'OCHA, ce lundi. Selon l'OCHA, ces nouvelles icônes peuvent aider à communiquer les faits et les actions nécessaires afin de prévenir et répondre au virus et fournir des soins aux personnes les plus vulnérables dans le monde. Parmi les nouvelles icônes figurent des symboles pour le confinement, la distanciation sociale, le «Covid-19» et le coronavirus, la prévention de la contamination, le dépistage, l'infection et la gestion des cas. Les icônes sont utilisées dans les produits d'information développés par et pour

la communauté humanitaire, tels que les cartes, les rapports, les infographies et les sites Internet. D'après l'OCHA, une information de meilleure qualité et plus claire signifie une meilleure prise de décision et, par conséquent, une réponse plus efficace dans les crises humanitaires. Les icônes nouvellement publiées s'ajoutent à un ensemble remanié de plus de 300 icônes humanitaires que l'OCHA a publié en décembre 2018. L'Agence onusienne a introduit pour la première fois des symboles humanitaires en 2012, comprenant un ensemble de 250 icônes représentant des thèmes d'intérêt pour la communauté humanitaire, allant des catastrophes naturelles à la fourniture de secours.

Le HCR porte secours à 68 migrants clandestins au large des côtes libyennes

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré, ce lundi, avoir secouru 68 clandestins au large des côtes libyennes. «Avant-hier, notre navire, «Alan Kurdi» a sauvé 68 personnes d'une embarcation en détresse. Pendant le sauvetage, les Forces libyennes nous ont interrompu et tiré des coups de feu en l'air. Beaucoup de gens se sont jetés à l'eau. Maintenant tout le monde est en sécurité à bord de notre navire», a tweeté le HCR. Des milliers de migrants, principalement, des Africains, ont choisi de traverser clandestinement la mer Méditerranée vers l'Europe depuis la Libye, qui est en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute de son ancien dirigeant, Mouammar Kadhafi, en 2011. Selon le HCR, 48 621 réfugiés et demandeurs d'asile sont actuellement enregistrés auprès de l'Agence onusienne

en Libye. Le HCR a affirmé, continuer de fournir protection et assistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux Libyens déplacés de force et aux rapatriés. Le 4 avril 2019, l'Armée nationale libyenne basée dans l'est du pays a lancé une campagne militaire dans et autour de la capitale Tripoli en vue de prendre le contrôle de la ville et de renverser le Gouvernement d'union nationale rival soutenu par l'ONU. La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a recensé au moins 356 morts et 329 blessés parmi les civils depuis le début du conflit armé. Selon la Manul, près de 150 000 personnes à Tripoli et dans ses environs ont été contraintes de fuir leur domicile, tandis que 345 000 civils sont restés en première ligne et qu'environ 749 000 autres vivent dans des zones où se déroulent des affrontements.

Golfe

Les six États arabes appelés à libérer les détenus et travailleurs migrants

Des groupes de défense des droits humains ont appelé les six États arabes du Golfe à libérer les détenus et à abréger la détention des travailleurs migrants en situation irrégulière pour limiter la propagation du «Covid-19». «Alors que la pandémie de coronavirus fait rage, les États du Golfe devraient prendre rapidement des mesures afin de protéger la santé et les droits des détenus et du personnel des centres de détention pour immigrés, en procédant à des libérations et en trouvant des alternatives à la détention», a souligné Human Rights Watch (HRW) dans un communiqué publié, hier. «De nombreux travailleurs migrants, en particulier, ceux qui sont sans-papiers (...) ou qui ont fui des employeurs peu scrupuleux», attendent

leur expulsion dans des centres «surpeuplés et insalubres», a déclaré le directeur-adjoint pour le Moyen-Orient de HRW, Michael Page. Près de la moitié des quelque 52 millions d'habitants du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) sont des étrangers venant, pour la plupart d'Asie du Sud et des Philippines. Quelque 8400 cas de «Covid-19» et 60 décès, principalement, des étrangers, ont été signalés, officiellement, jusqu'à présent dans les États du CCG (Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Oman, Qatar, et le Koweït). Ces monarchies détiennent des milliers de travailleurs migrants en situation irrégulière, selon des ONG.

Ahsene Saaid / Ag.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Chlef

Établissement public hospitalier de Sobha

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2019 / EPH

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, le directeur de l'établissement public hospitalier de SOBHA porte à la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimal n° 02/2020 EPH SOBHA Pour l'approvisionnement de produit de dialyse et autre produits pharmaceutique première publication L'Echo d'Algérie le 22/02/2020 dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). L'issue de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaire sociétés ci-dessous :

- LOT N 01 : CONSOMMABLES D'HÉMODIALYSE
- LOT N 02 : MEDICAMENTS D'HÉMODIALYSE
- LOT N 03 : REACTIFS DE LABORATOIRE
- LOT N 04 : CONSOMMABLES DE LABORATOIRE
- LOT N 05 : PANSEMENTS
- LOT N 06 : ANTISEPTIQUES
- LOT N 07 : REACTIFS POUR AUTOMATE MI NDRAY S30
- LOT N 08 : AUTRE CONSOMMABLE
- LOT N 09 : LIGATURE
- LOT N 10 : RADIOLOGIE

N° DE LOT	Entreprise retenue	Note technique	Note financière	Total Des Notes	Montant de la soumission DA	Montant de Apret correction	OBS
Lot n°01 : Consommable de dialyse	IMC OUEST الساقية وهران	70 points	30 points	100 points	MIN : 61.588.075,94 MAX : 64.927.595,31	/	Mieux disant
Lot n°02 : Médicament de dialyse	IMC OUEST الساقية وهران	70 points	30 points	100 points	MIN : 6.441.261,80 MAX : 7.331.148,00	/	Mieux disant
Lot n°03 : REACTIFS DE LABORATOIRE	WANCHARIS PHARM	70 points	23,97 points	93,97 points	MIN : 3.120.415,12 MAX : 3.667.181,75	/	Mieux disant
Lot n°04 : CONSOMMABLES DE LABORATOIRE	MED COMPAGNE	60 points	30 points	90 points	MIN : 614.812,01 MAX : 646.544,37	/	Mieux disant
Lot n°05 : PANSEMENTS	SOCOTHYD	65 points	30 point	95 points	MIN : 4.394.467,70 MAX : 4.442.229,54	/	Mieux disant
Lot n°06 : ANTISEPTIQUES	SOCOTHYD	40 points	28,35 points	68,35 points	MIN : 532.380,00 MAX : 549.250,00	MIN : 581.077,00 MAX : 599.343,50	Mieux disant
LOT N 07 : REACTIFS POUR AUTOMATE MINDRAY S30	SARL ALGERIEN MEDICAL SERVICE	40 points	30 points	70 points	MIN : 287.288,61 MAX : 307.275,31	/	Mieux disant
LOT N 08 : AUTRE CONSOMMABLES	SARL V.M.C.M	60 points	30 points	90 points	MIN : 1.258.557,69 MAX : 1.296.047,09	/	Mieux disant
LOT N 9 : LIGATURE	EURL AMEL MED. SERVICES	70 points	24,78 points	94,78 points	MIN : 492.660,00 MAX : 532.072,80	/	Mieux disant
LOT N 10 : RADIOLOGIE	SARL V.M.C.M	40 points	28,04 points	68,04 points	MIN : 2.464.984,80 MAX : 2.897.513,75	/	Mieux disant

Conformément aux disposition de l'article 82 du Décret présidentiel n°15-247 du 2 Dou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des marchés compétente (commission des marchés de la wilaya de chlef).

Paquebot contaminé au large de l'Uruguay Les Australiens seront évacués

Les passagers australiens d'un paquebot ancré depuis plusieurs jours au large de Montevideo, vont être rapatriés cette semaine par avion, a annoncé, hier, le propriétaire du navire, où 128 cas de «Covid-19» ont été enregistrés.

Le Greg Mortimer, battant pavillon des îles Bahamas et transportant quelque 200 passagers et membres d'équipage, est bloqué à 20 km au large du port de la capitale uruguayenne depuis plus d'une semaine. Le nombre de cas répertoriés à bord est passé, mardi, de 81 à 128 et un avion médicalisé pourrait arriver dès jeudi afin d'évacuer une centaine d'Australiens. Alors que le sort des passagers européens et américains n'est pas encore décidé, des discussions sont en cours afin de permettre aux Néo-Zélandais de partir avec les Australiens, a annoncé dans un communiqué de la compagnie australienne des croisières, Aurora Expeditions, propriétaire du paquebot. «L'avion qui ira en Australie aura les équipements médicaux nécessaires à ce type de situation et sera géré, conformément, aux protocoles actuels du «Covid-19»

afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes à bord», a précisé Aurora Expeditions. L'appareil, qui transportera des personnes contaminées comme des passagers sains, se posera à Melbourne, où tous observeront une quarantaine de 14 jours. Six passagers qui avaient été conduits à terre et dont le pronostic vital était engagé, sont désormais, dans un état qualifié de stable en Uruguay, selon la société. Dimanche, Vingt médecins et techniciens de laboratoire avaient été dépêchés à bord du navire afin d'effectuer les tests et porter assistance aux malades. Selon le Docteur Sebastian Yancev, un des médecins envoyés à bord, la première contamination a pu avoir lieu à Ushuaïa, port touristique de l'extrême sud de l'Argentine, d'où le navire a appareillé le 15 mars dernier, pour une croisière dans l'Antarctique et sur l'île britannique de Géorgie du Sud.



● Covid-19 - Chine

Pékin a réussi à réduire le taux de mortalité

La Chine a réussi à réduire le taux de mortalité du «Covid-19», à mesure que la maladie s'est développée, a déclaré Gauden Galea, représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le pays. Il a indiqué, lors d'une conférence de presse, que la ville de Wuhan, épicentre de l'épidémie en Chine, avait réussi à réduire le taux de mortalité à environ 4%, et que le chiffre dans d'autres régions du pays était tombé en dessous de 1%. «Il est normal que les taux de mortalité soient élevés au début d'une infection émergente, car l'augmentation du nombre de cas dépasse la capacité des services de santé à fournir des soins intensifs», a-t-il indiqué.

● Espagne

Le bilan du coronavirus repart à la hausse avec 743 morts

Le bilan quotidien de la pandémie du coronavirus est reparti à la hausse, hier en Espagne, après 4 jours de baisse, avec 743 morts qui portent le total à 13 798, selon les chiffres du ministère de la Santé. Le nombre des cas déclarés en 24 heures a, lui aussi, augmenté plus rapidement, de 4,1% contre 3,3% la veille, afin d'atteindre 140 510 dans le pays le plus frappé par le coronavirus, derrière l'Italie. Cependant, les experts du ministère avaient déjà relevé la semaine dernière que les cas et les morts du week-end n'étaient enregistrés qu'avec retard, ce qui a expliqué des inflexions à la hausse en début de semaine.

● Guinée-Bissau

15 nouveau cas de contamination au Covid-19, confirmés

La Guinée-Bissau a enregistré 15 nouvelles infections au nouveau coronavirus (Covid-19) portant à 33 le nombre de cas confirmés, a indiqué le porte-parole de la Commission interministérielle de prévention et de lutte contre la pandémie, Tumane Baldé. «Les 15 cas sont bissau-guinéens et ont été en contact avec un étranger qui a été testé positif», a-t-il précisé, ajoutant que la Guinée-Bissau comptait, ce lundi, 33 cas d'infection au nouveau coronavirus. Il a également dénoncé l'attitude de certains malades qui refusent d'être transférés à l'hôpital, rassurant que toutes les conditions sont réunies à l'hôpital national, Simao Mendes, pour que les malades bénéficient d'un bon traitement. Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, a déclaré le 27 mars dernier, par décret présidentiel, l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national bissau-guinéen à partir du 28 mars passé, qui va durer 15 jours.

Ahsene Saaid / Ag.

Publicité

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers :	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom :	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr :	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi :	021 74 82 52
- Hôtel Hilton :	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton :	021 37 77 77
- Hôtel Mercure :	021 24 59 70
- Hôtel Ibis :	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier :	021 73 65 06
- Hôtel Safir :	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh :	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran :	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda :	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba :	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba :	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or :	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa :	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustani - El Ménéa :	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset :	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun :	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar :	049 96 99 33

21h45 : Chicago Med -
Un amour fou

Will et Natalie se préparent pour le grand jour, mais Will semble très distrait. Le projet en est quelque peu retardé. Natalie se pose des questions...



20h05 : Rien que pour vos yeux

James Bond tente d'empêcher un transfert technologique au profit d'une puissance ennemie, avec le concours de la ravissante fille d'un agent secret assassiné...



18h10 : Grey's Anatomy

Arizona effectue des examens sur le bébé d'April. Owen et Callie se forcent à sortir. Meredith, Maggie et Bailey fabriquent une tumeur en 3D...

20h05 : Les enquêtes
de l'inspecteur Wallander

Deux affaires en apparence distinctes sont pourtant liées. Wallander découvre qu'un attentat informatique se prépare, risquant de mettre les marchés en danger...



20h05 : FBI - portés disparus

L'équipe enquête sur la disparition d'une adolescente qui était hantée par le meurtre d'une jeune fille de son âge commis 7 ans plus tôt et jamais élucidé...



19h55 : Marie-Thérèse d'Autriche

Marie-Thérèse, la fille de Charles VI d'Autriche, pourrait succéder à son père sur le trône impérial, mais, à 15 ans, elle ne songe qu'à se marier...



21h40 : King Rising 2

Un ancien soldat des forces spéciales se retrouve propulsé au Moyen Âge. En pleine guerre civile, il applique une prophétie qui le conduit à mener une bataille...



22h30 : Elementary

Sherlock hérite d'une affaire complexe : un homme a été foudroyé en plein cœur de Manhattan. Il semble qu'il s'agisse d'un crime savamment conçu...

19h45 : La machine à explorer
le temps

Un jeune inventeur, qui nourrit depuis toujours le rêve de voyager dans le temps, fabrique une machine lui permettant de concrétiser son souhait...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Évocation

La performance entre hier et aujourd'hui

En ces temps de confinement où le sport, à l'instar d'autres activités, est mis entre parenthèse.
L'actualité se raréfie et se concentre principalement sur la crise sanitaire
qui ébranle le monde actuellement.

C'est tout à fait normal compte tenu de l'ampleur et du danger que représente l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19). D'ailleurs, beaucoup estiment inapproprié et inadéquat de traiter d'autres sujets qui n'ont pas de relation directe avec ce fléau. Mais la vie doit continuer en dépit de l'heure grave que l'on traverse. Parler d'autre chose est une forme de résistance et de résilience. Le spectacle doit continuer en toutes circonstances, même s'il s'agit en ce moment de se rappeler les exploits de nos sportifs du passé. Un filon qu'exploite à bon escient la télévision publique en rediffusant les grands moments de gloire qu'a connus le mouvement sportif national. Une halte salutaire riche en enseignements en matière de comparaison entre la performance d'hier et celle d'aujourd'hui. Une manière aussi de meubler le vide sidéral laissé par l'arrêt brutal de toutes les manifestations sportives. Il y a quelques jours, les anciens ont eu le plaisir de redécouvrir la mythique finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions, ancêtre de la Ligue des champions actuelle, entre le MCA et Hafia Conakry, un soir de décembre 1976 où il faisait un froid de canard au stade du 5-Juillet. Une soirée mémorable non seulement pour les fans du MCA, mais pour tout le peuple

algérien. A l'époque, il faut le rappeler, il n'y avait pas cette fracture et cette animosité entre supporters, que l'on peut constater aujourd'hui. Il n'y avait pas que des Mouloudéens dans les tribunes. Les Algériens étaient venus des quatre coins du pays pour soutenir les Betrouni et consorts dont la tâche était colossale. Il fallait en effet remonter un retard de trois buts concédés au match aller à Conakry, dans des conditions infernales, qui plus est, face à l'une des meilleures formations du continent de l'époque. Mais pour un coup d'essai, les Vert et Rouge ont réussi un coup de maître pour leur première participation à une joute continentale. Ils ont remporté le premier trophée africain dans l'histoire du football algérien. Un succès qui a décomplexé nos clubs et ouvert la voie à d'autres équipes pas seulement algériennes, mais aussi nord-africaines. Pour l'anecdote, Abdelkader Drif, le président du MCA de l'époque, nous racontait qu'en engageant son club dans l'épreuve africaine, beaucoup l'ont traité de fou. Personne ne croyait le Mouloudia en mesure d'aller au bout de la compétition. D'ailleurs, on avait laissé le club se débrouiller tout seul tout au long des qualifications. Le soutien était timide de la part de la Fédération et des instances sportives. Mais à cœur vaillant rien



d'impossible. Ce qui est aussi frappant en visionnant de nouveau cette fameuse finale, c'est la discipline et le fair-play exemplaires des joueurs mouloudéens sur le terrain. Malgré l'enjeu, la pression et le grand handicap au niveau du score, il n'y a eu aucune protestation envers l'arbitre, ni un geste

déplacé vis-à-vis de l'adversaire qui essayait pourtant de gagner du temps. Un comportement qui tranche avec celui des joueurs contemporains. L'on comprend dès lors pourquoi cette génération est irremplaçable dans le cœur des puristes.

Ali Nezzlioui

Jeux méditerranéens d'Oran 2022 «Ambitions revues à la hausse»



Le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) d'Oran profitera du report à l'été 2022 de la 19^e édition prévue initialement pour l'été 2021 pour «revoir ses ambitions à la hausse», a indiqué, ce mardi, le directeur général de cet organisme. «Le COJM travaillera encore davantage pour revoir ses ambitions à la hausse évidemment. Nos tâches sont connues, les défis identifiés et le but étant d'organiser une compétition de haute volée», a écrit Salim Iles dans une lettre publiée sur la page officielle de son instance sur Facebook. La 19^e édition des Jeux méditerranéens a été renvoyée au 2022, suite à une décision commune prise la semaine dernière par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi et le

Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) qui secoue le monde entier et qui a contraint les différentes instances sportives internationales à reporter toutes ses épreuves programmées pour l'été prochain, y compris les Jeux olympiques (JO) de Tokyo, rappelle-t-on. «La semaine dernière a été charnière. Les Jeux méditerranéens prévus en 2021 à Oran ont été, sagement, reportés d'une année. La pandémie a eu raison de tous les calendriers sportifs de l'année en cours, et plus précisément les JO de Tokyo qui ont eu un impact direct sur nos Jeux», a ajouté Salim Iles, tout en précisant que l'année de préparation supplémentaire dont disposera son comité «est loin de constituer une amertume, ni d'ailleurs un motif d'autosatisfaction». L'ancien champion algérien en natation s'est engagé, en outre, à ce que le COJM «travaille comme il l'a fait jusqu'à présent d'arrache-pied pour atteindre son objectif», sollicitant au passage l'implication de la population oranaise pour réussir sa mission. Soulignant que cette manifestation «est une opportunité, sans nulle autre pareille, pour nous tous afin de faire de cette étape d'Oran une référence dans l'histoire des Jeux méditerranéens», Salim Iles s'est dit conscient de la nécessité de «redoubler d'effort, ensemble et non séparément, car les attentes et les espoirs sont encore grands». Il a conclu sa lettre en s'adressant aux Algériens pour leur conseiller «de rester chez eux et de ne pas s'aventurer inutilement à l'extérieur», estimant que «chaque pas dehors est synonyme de risque de se faire contaminer par le Covid-19».

● Hommage Le Prix spécial de la «Nuit du football africain» baptisé du nom de Pape Diouf

Les organisateurs de la cérémonie de «Nuit du football africain» (NFA) ont décidé de baptiser leur Prix spécial du nom du défunt Pape Diouf, décédé récemment du coronavirus, ont-ils annoncé. Le Prix spécial de la NFA, cérémonie récompensant les légendes du football africain, est décerné chaque année à toute personne ou entité ayant marqué l'histoire du football par une performance particulière. La NFA considère le Sénégalais, ancien président de Marseille, comme l'«un de ses plus illustres membres d'honneur, et un hommage lui sera rendu au regard de ce qu'il représentait pour l'ensemble du football et singulièrement pour la Nuit du football africain», a indiqué le comité d'organisation.

Stade de 40 000 places d'Oran

Nette amélioration de la cadence des travaux après la levée des contraintes

La levée de toutes les contraintes «financières et techniques» a permis d'accélérer la cadence des travaux au niveau des chantiers du nouveau stade d'Oran de 40 000 places, a indiqué hier, la direction locale des équipements publics (DEP), le maître d'ouvrage de cette infrastructure. La même source a également noté «avec satisfaction» la bonne marche de l'opération de la semence de la pelouse naturelle, dernière étape dans la réalisation de ce stade relevant du complexe sportif en cours de construction dans la commune de Bir El Djir (est d'Oran). La DEP d'Oran a mis en relief les «techniques ultramodernes utilisées dans la réalisation de la pelouse qui commence à pousser d'une manière très satisfaisante», assurant d'ores et déjà que ce stade «sera l'un des meilleurs en Algérie». Lancés en 2010, les

chantiers du complexe sportif de Bir El Djir, qui comporte, outre le stade de football, un stade d'athlétisme (4000 places), une salle omnisports (6000 places) et un centre nautique composé de trois piscines, dont deux olympiques, en plus d'autres équipements sportifs et administratifs, ont connu plusieurs arrêts pour des raisons financières et techniques. Néanmoins, l'attribution à la capitale de l'Ouest, l'organisation de la 19^e édition des Jeux méditerranéens, prévus pour l'été 2021 avant qu'ils ne soient reportés à l'année suivante, a incité les pouvoirs publics à consentir d'énormes efforts financiers, en particulier pour relancer cet important projet qui devrait être livré dans sa totalité avant la fin de l'année en cours, selon les engagements de la société chinoise (MCC) chargée de sa réalisation.

Annonce

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية أدرار

المقاعة الإدارية تيميمون

دائرة أوقروت

بلدية أوقروت

وصل إشهارى لإنشاء
جمعية محلية

- بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 يناير 2012 وانتعق بالجمعيات و طبقا لأحكام المادة 18 من نفس القانون ته هذا اليوم : 2020/04/05 تسليم وصل الترخيص بتأسيس الجمعية

البلدية المسماة : جمعية أولياء التلاميذ لمتوسطة قميم احمد الشارف

المجلة تحت رقم : 05 بتاريخ : 2020/04/05

المستأجر : متوسطة قميم احمد الشارف

الكائن بـ : الشارف أوقروت ولاية أدرار

بتسريتها : الأعراي عبد الحي

● ملاحظة : هذا الوصل صالح فقط للقيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون المسالف الذكر . خلال شهر على الأكثر في جريدة يومية إعلامية واحدة ذات توزيع وطني

L'Echo d'Algérie : 08/04/2020



Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
10°/19°	13°/22°	7°/21°	19°/32°	16°/29°

Horaires des prières

Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
04:53	12:49	16:28	19:17	20:42

Coronavirus

45 nouveaux cas confirmés et 20 nouveaux décès en Algérie

Quarante-cinq (45) nouveaux cas confirmés du nouveau coronavirus (Covid-19) et 20 nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie, portant le nombre de cas confirmés à **1468** et celui des décès à **193**, a indiqué, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie.



ANP

Le général-major, Mohamed Kaidi, nommé chef de département emploi-préparation de l'Etat-major

Le général-major, Mohamed Kaidi a été nommé chef de département emploi-préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) en remplacement du général-major Mohamed Bachar, en vertu d'un décret présidentiel publié dans le dernier Journal Officiel.

Par décret présidentiel du 26 mars 2020, il est mis fin aux fonctions de chef de département emploi préparation de l'Etat-major de l'ANP, exercées par le général-major, Mohamed Bachar, note le Journal Officiel, qui précise que le général-major, Mohamed Kaidi, est nommé, par décret présidentiel, chef de département emploi-préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

Les cadres supérieurs de la Protection civile font don d'un mois de salaires

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a annoncé, mardi, que ses cadres supérieurs ont décidé de faire don d'un mois de salaires dans le cadre de l'élan de solidarité initié contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Cette contribution financière de la part du Directeur général de la Protection civile, de ses directeurs centraux, directeurs de wilayas et officiers-supérieurs, sera versée dans les comptes de solidarité «Covid-19» ouverts à cet effet, a ajouté la DGPC, soulignant que cette action qui inter-

vient «suite à l'initiative lancée par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, reflète l'esprit d'harmonie, de solidarité et de fraternité de l'institution de la Protection civile envers le pays et le peuple algérien».

Ce don s'inscrit aussi dans le cadre de contribution de la Protection civile aux «efforts nationaux visant à amortir les répercussions de la crise sanitaire sur le front social et sur le niveau de vie des citoyens en général et les non-salariés en particulier, suite à la pandémie du Covid-19».



Education

Report des examens d'attestation de niveau pour les apprenants à distance

Le ministère de l'Education nationale a décidé le report à une date ultérieure des examens d'attestation de niveau (session 2020) pour les apprenants à distance, initialement prévus le 21 avril en cours, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures de préventions visant à endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), ajoute la même source. Pour rappel, le ministre de l'Education nationale avait annoncé lundi l'élaboration d'«une mouture de plan de contingence, aussi bien pour le cas de prorogation que de levée du confinement», précisant que l'objectif étant «de trouver les solutions adéquates, notamment en ce qui concerne les examens scolaires et l'organisation des travaux de fin d'études». Il avait assuré que son département «ne prendra aucune décision sans l'association des différents partenaires sociaux».

Don de solidarité de TRUST Holding Algérie

Le groupe TRUST Holding Algérie a fait don de trois ambulances médicalisées au profit des hôpitaux algériens le 6 avril 2020, ainsi que des équipements matériels adapter à la lutte que mène l'Algérie contre la

pandémie de Covid-19. Cette contribution humanitaire dans une période critique traduit la volonté des dirigeants de la TRUST Banque Algérie, TRUST Assurances, et Réal Estat (Promotion Immobilière) Algérie d'être toujours au côté du peuple algérien dans des moments difficiles.



Confinement

Les règles respectées à 95% dans les wilayas concernées



Les règles de confinement partiel et total édictées dans nombre de wilayas ont été respectées à 95% entre le 24 mars et le 6 avril, ce qui dénote la prise de conscience citoyenne face à la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué, mardi, le responsable de la communication à la Direction de la sécurité publique (DSP), le commissaire principal Rabah Zouaoui. A travers ses activités dans les wilayas concernées par les règles de confinement partiel et total édictées pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a relevé une prise de conscience

citoyenne face à la pandémie, puisque le confinement est respecté à 95% à l'échelle nationale, a déclaré le commissaire principal, Rabah Zouaoui. Signalant toutefois l'existence de quelques réfractaires aux règles, des jeunes notamment, l'intervenant a précisé que les forces de police étaient mobilisées pour faire respecter le confinement et sensibiliser les récalcitrants à la nécessité impérieuse de ces mesures pour leur propre protection et celle de tous les citoyens. Dans le cadre de ses missions dans cette conjoncture difficile, la DGSN «reste mobilisée face à la pandémie», en coordination avec tous les services de santé

et de sécurité, surtout en ce qui concerne l'application du confinement, a ajouté Rabah Zouaoui. Il a, par ailleurs, fait état de «la mobilisation de 1630 policiers pour sécuriser les centres de quarantaine à travers le territoire, que ce soit au niveau des hôtels ou des établissements sanitaires». Il a également fait savoir que des unités avaient été affectées à l'encadrement de certains commerces et points de vente connaissant une grande affluence pour faire respecter les règles de distanciation sociale et organiser la distribution des produits alimentaires. Au cours de la même période (24 mars-6 avril), les services de la DGSN ont enregistré plusieurs infractions liées au non-respect des règles de confinement et au déplacement sans autorisation, selon la même source qui a précisé que 953 infractions avaient été enregistrées, dont 131 concernent des camions de transport de marchandises et des véhicules de transport de voyageurs et 770 des taxis». Pour ce qui est des contrôles périodiques effectués par les services durant l'après-midi et le soir, Rabah Zouaoui apprécie que les haut-parleurs sont utilisés pour informer et sensibiliser les citoyens quant aux mesures de confinement, indiquant que plus de 4833 véhicules ont été contrôlés dont 280 ainsi

que 73 motos ont été mis en fourrière pour non-respect des mesures de déplacement autorisé durant les heures de confinement. Durant la même période, plus de 7400 personnes ont été contrôlées, selon le responsable qui indique que des patrouilles pédestres font des tournées le soir. Dans wilaya d'Alger, 220 patrouilles pédestres composées de cadres spécialisés de la sûreté sont mobilisées pour superviser les opérations en cette conjoncture exceptionnelle. Par ailleurs, les services de la Sûreté nationale ont contribué aux opérations de nettoyage et de désinfection des quartiers et grandes artères. 747 opérations de désinfection et de nettoyage ont été effectuées dans 30 wilayas à travers le territoire national. Dans le cadre du contrôle permanent lié à la spéculation sur les prix des produits alimentaires et pharmaceutiques, Zouaoui a indiqué qu'un total de 738 affaires impliquant 830 personnes ont été enregistrées depuis le début du confinement jusqu'à aujourd'hui. Pour ce qui est des produits saisis, plus de 6039 qx de semoule, dont 437 qx impropres à la consommation, 8265 qx de farine, dont 1010qx périmés ainsi que 1031 qx de légumes secs, tous types confondus, ont été saisis à travers le territoire national.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com